Les dernières précipitations éloignent le spectre de la sécheresse

Page 2

DÉLIVRANCE DE VISAS D'ENTRÉE POUR LES ALGÉRIENS

La France peut mieux faire

Page 5

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5374 - DIMANCHE 17 JANVIER 2016

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

ATTAQUE SANS PRÉCÉDENT À OUAGADOUGOU

Aqmi signe la mort de 23 personnes au Burkina Faso

Page 9

Lutte contre la corruption

VOLONTÉ POLITIQUE OU NÉCESSITÉ SOCIALE ?



Cela fait des années que le président Abdelaziz Bouteflika clame son engagement de mener une lutte sans merci contre le phénomène de la corruption. Bien plus qu'une satisfaction des recommandations internationales ou des exigences onusiennes à travers les conventions et les traités, cet engagement semble être dicté par l'ampleur d'un fléau qui n'en finit pas de gangrener la société et surtout les rapports sociaux et politiques. Page 3

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

UNE BÉNÉDICTION POUR L'AGRICULTURE

Les fellahs contents

LES DERNIÈRES chutes de pluie dans la wilaya de Tizi Ouzou sont à considérer comme une bénédiction pour l'agriculture, notamment les cultures céréalières dont le besoin d'arrosage a été justement sur le point d'être ressenti. Sur les hauteurs, à Ath-Yenni, Akbil, Ifferhounène et Aïn El Hammam, même la neige est au rendez-vous. A certains endroits, avons-nous appris, la couche nivale a atteint une épaisseur de dix centimètres. En revanche, à une altitude inférieure à 800 mètres, l'arrosage des terres a été fait par la pluie. Le froid a accompagné ces chutes de pluie et de neige, ce qui est à considérer comme un bienfait certain pour les cultures, fruitières notamment. Cette vague de froid est une véritable opportunité pour les opérations d'élagage et de taille de la vigne. Pour le remplissage des barrages, la quantité de pluie enregistrée est certainement insuffisante. On ne peut parler de suffisance de pluviométrie que si les oueds et autres cours d'eau connaissent leurs crues de saison. Or, jusqu'à maintenant, même l'oued Sébaou est presque à son niveau d'étiage, c'est-à-dire son débit le plus bas. Avant les effets du dérèglement climatique, nos oueds et ruisseaux étaient déjà maintes fois en crue au mois de janvier. Toujours est-il que ces dernières pluies sont déjà porteuses d'effets positifs. Les jours à venir nous renseigneront parfaitement sur le cours de la saison. Les fellahs sont contents de pouvoirs sauver la saison agricole. **Saïd Tissegouine**

Texenna, Selma et Chehna sous la neige

D'IMPORTANTES chutes de neige ont été enregistrées dans la nuit de vendredi à samedi sur les hauteurs de Jijel. Les localités de Texenna, Selma et Chehna, situées en altitude, ont été recouvertes d'un épais manteau blanc, faisant la joie des agriculteurs et des visiteurs qui y découvrent un spectacle immaculé, baigné dans un froid glacial, ont rapporté des voyageurs en provenance de ces agglomérations. Les prévisions météorologiques font état de la persistance de ce temps froid avec des chutes de neige sur les reliefs atteignant les 700 mètres. Les autorités locales ont indiqué avoir pris les dispositions nécessaires pour intervenir en cas de blocage par la neige des voies de communication. Le président de l'APC de Texenna, Boualem Bouhenna, a affirmé que tous les moyens nécessaires sont mobilisés pour parer à tout impondérable résultant de ces intempéries.

LES DERNIÈRES PRÉCIPITATIONS ÉLOIGNENT LE SPECTRE DE LA SÉCHERESSE

De bon augure pour la saison agricole

Les averses de pluie qui se sont abattues sur les régions centre et est du pays à partir de la journée de vendredi ont dissipé les craintes d'une sécheresse désastreuse pour la saison agricole.



Cette pluviométrie est survenue au moment où l'Algérie s'apprêtait à décréter l'état de sécheresse, redonnant ainsi l'espoir aux agriculteurs qui craignaient le retour des années de vaches maigres. Le président de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Mohamed Alioui, n'avait pas caché ses craintes en affirmant en décembre dernier que le stress hydrique commençait déjà à s'installer chez les éleveurs et les fellahs.
«Ces averses de pluie accompagnées de grêle et de rafales de vent ont marqué les wilayas côtières et proches côtières du Centre et de l'Est», comme l'avait prévu le bulletin météorologique spécial.
Les pluies ont marqué Chlef, Aïn Defla, Tipasa, Alger, Boumerdès, Blida, Médéa, Bouira, Tizi Ouzou, Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, Souk Ahras, Guelma, Oum El Bouaghi, Constantine, Mila, Sétif et Bordj Bou Arréridj. Par ailleurs, des chutes de neige ont été enregistrées à partir de la soirée de vendredi sur les reliefs du centre et de l'est du pays dépassant 700 mètres d'altitude.
La neige a couvert les hauteurs de Blida, Médéa, Boumerdès, Tizi Ouzou, Bouira, Sétif, Bordj Bou Arréridj, Jijel, Skikda, El Tarf, Annaba, Mila, Constantine, Guelma, Souk Ahras, Tébessa, Batna, Oum El Bouaghi et Khenchela.
Outre ses bienfaits pour l'agriculture dans un pays où le système de l'irrigation n'est pas très en avance, cette pluviométrie, si elle devait se poursuivre, permettra de remplir les barrages et d'assurer l'alimentation en au potable, notamment dans les villages éloignés.
En décembre dernier, le directeur général de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), Arezki Barraki, s'est montré rassurant en affirmant que les 72 barrages en exploitation avaient affiché, à la date de 26 décembre, un taux de remplissage de 66,93 % avec un volume de stockage de 4,7 milliards de m3», soit «des taux qui avoisinent ceux de l'année d'avant», précise-t-il encore. **Z. M.**

SUITE AUX FORTES CHUTES DE PLUIE ET DE NEIGE

Plusieurs axes routiers fermés à Tizi Ouzou

LES FORTES chutes de pluie et de neige enregistrées depuis vendredi dans la wilaya de Tizi Ouzou ont été à l'origine de la coupure de plusieurs axes routiers, notamment dans les zones montagneuses. Les services de la Gendarmerie nationale, qui ont appelé les conducteurs à la prudence face à la dégradation de l'état des routes durant cette période de perturbations météorologiques, ont également tenu à informer les citoyens des tronçons à éviter pour fermeture ou difficulté de circulation. Il a été ainsi porté à leur connaissance que la RN 33 reliant la RN 30 à la wilaya de Bouira est fermée au niveau du village Tigmoumine, dans la commune des Ouacifs. Aussi, la RN 30 reliant la wilaya de Tizi Ouzou à Bouira est complètement bloquée à cause du cumul des neiges au niveau du col de Tizi N'koulal, au moment où la RN 15 est fermée entre Iferhounène et les frontières territoriales de la wilaya de Bouira, au niveau du col de Tirourda. Devront également rebrousser chemin les usagers du chemin de wilaya 253 reliant la RN 15 aux localités d'Iferhounène et Illilten jusqu'au frontières de la wilaya de Béjaïa, puisque cet axe est inaccessible entre Illilten et le col de Chellata, bloqué par le neige. La Gendarmerie nationale a énuméré également le RN 71 dans son axe allant de Aïn El-Hammam et Aït Yahia, notamment au village Coucou, où la circulation est difficile à cause de la neige. Même situation sur le chemin de wilaya 150 reliant Aït Yahia à Souamâa, partiellement bloqué au niveau du village Boushel, et le CW 10 allant de ce dernier village vers le chef-lieu communal d'Aït Yahia, qui connaît une difficulté de passage à Ikoufaf. Outre ces routes, plusieurs chemins communaux sont fermés ou partiellement inaccessibles dans les zones montagneuses telles que Aïn El-Hammam et Bouzeguène.
Par ailleurs, et face à cette vague de froid, les services de la direction des mines et de l'industrie rassure quant à la disponibilité du gaz butane au niveau des stations Naftal et des dépôts. La production a passé, en effet, de 22 000 bonbonnes de gaz à 36 000. Une quantité suffisante pour couvrir les besoins de la wilaya en ce combustible durant cette période de froid, surtout que plusieurs villages ont été raccordés au gaz naturel, ce qui a contribué à la baisse de la demande sur le gaz butane. Un appel à la prudence dans son utilisation est lancé par les services de la direction compétente en vue d'éviter les accidents qui en découlent, notamment les asphyxies au dioxyde de carbone et les explosions.

A. Drifa

OUTRE LES ROUTES COUPÉES À BÉJAÏA

Les hauteurs de 700 mètres et plus couvertes d'un manteau blanc

LES INTEMPÉRIES ayant touché la wilaya de Béjaïa vendredi soir et samedi matin ont sérieusement perturbé le trafic routier sur plusieurs axes et isolé plusieurs villages. Une situation causée par les fortes chutes de pluies qui ont atteint 64 mm durant la nuit de vendredi à samedi et aussi et surtout à cause de la neige qui a couvert les montagnes de la région et dont l'épaisseur a atteint par endroit les 20 cm, voire plus. Ainsi, selon un responsable à la direction des travaux publics de la wilaya, le trafic routier a été paralysé sur la RN 26 (A) sur plusieurs centaines de mètres à hauteur du col de Chellata dans la daïra d'Akbou. Cette route relie les communes de Chellata et Akbou à celle de Aïn El-Hammam dans la wilaya de Tizi Ouzou. La RN 75 était coupée aussi dans la matinée au niveau de l'intersection d'Ihbachen dans la commune de Barbacha, une intersection qui débouche sur la commune de Bouaândès, wilaya de Sétif. La route a été déneigée par les équipes de la direction des travaux publics et de l'APC de Barbacha. L'axe routier reliant la municipalité de Bordj Mira et celle d'Aït Smaïl sur le CW 06 était coupé à la circulation automobile à cause de la neige sur 7 km, soit entre les PK 11,5 et 18 ; le CW 16 reliant la commune de Tizi-N'Berber et le village Aït Idris vers Bouandès (wilaya de Sétif) était bloqué par une épaisse couche de neige. Par ailleurs, la circulation routière était difficile hier à cause de la neige sur la RN 12 reliant Adekar (Béjaïa) à Iâkourène dans la wilaya de Tizi Ouzou. Des engins de la DTP étaient mobilisés sur les lieux pour intervenir à tout moment et parer à tout blocage de la route en raison de la neige, puisque cette route nationale est très fréquentée et traverse une région montagneuse sur plusieurs kilomètres. La RN 09 était coupée aussi dans la partie de Sétif entre Ourissia et Oued Fayet à cause de la neige. Des camionneurs étaient bloqués sur place. Des appels ont été lancés aux automobilistes pour éviter d'emprunter cette route et ne pas être piégés par la neige qui continue de tomber dans la journée sur la région. Le CW 23 (A) reliant la localité de Baccaro, RN 09 à Ihbachen (Babracha) était bloqué ; le CW 30 reliant Tagoba et Sétif était coupé à Aït Guendouz, le CW 15 était paralysé par la neige à Khéllil. Le changement climatique a induit du froid où le mercure a chuté jusqu'à 6°C, des vents allant jusqu'à 60km/h, de la neige et des pluies orageuses accompagnées parfois de grêle. Pour sa part, la Protection civile a rendu public le bilan des interventions de ses unités opérationnelles durant la nuit du 15 à la journée du 16 janvier jusqu'à 11h30mn. Ce bilan fait état de dégagement de branches d'arbres tombées sur les toitures de 3 habitations à la cité Oudali, causant un blessé léger refusant d'être évacué», souligne-t-on dans un communiqué. D'autres interventions ont eu lieu pour dégagement d'un tronc d'arbre dans le même endroit tombé sur le mur d'une autre habitation.
Aussi, des infiltrations d'eaux pluviales ont été enregistrées au lieu-dit Houma Oucherchour à Béjaïa, dans une habitation au lieu-dit Houma N°10 commune de Boukhélifa (Daïra de Tichy). Pompage d'eaux pluviales stagnantes au lieu-dit CEM Ighil-Ouazoug, commune et daïra de Béjaïa, dégagement d'un panneau de signalisation routière gênant la circulation tombé à terre à hauteur de la station d'essence d'Aokas et enfin pompage d'eaux pluviales suite à des infiltrations au lieu-dit cité des 20-Logts à Souk El-Tennine. **Noureddine Bensalem**

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Volonté politique ou nécessité sociale ?

Cela fait des années que le président Abdelaziz Bouteflika clame son engagement de mener une lutte sans merci contre le phénomène de la corruption. Bien plus qu'une satisfaction des recommandations internationales ou des exigences onusiennes à travers les conventions et les traités, cet engagement semble être dicté par l'ampleur d'un fléau qui n'en finit pas de gangrener la société et surtout les rapports sociaux et politiques.



Aucun secteur n'est épargné, ni les échanges commerciaux ou les soumissions publiques, ni les rapports avec l'administration locale et régionale, ni les autres relations bureaucratiques en lien avec la fonction publique, comme les Impôts, les Domaines, les banques ou les Douanes. Même la fonction électorale, pourtant plus noble et plus saine, est tombée dans le filet de la honte. Les politiques séduisent l'argent sale et ce dernier le leur rend bien. Pratiquement, tout le pays subit cet ouragan qui, en dépit d'une vieille existence sans risques, a fini par devenir depuis quelques années une tradition bien établie. D'ailleurs, certaines entreprises ont fini par créer un fonds secret destiné à alimenter l'activité de la «tchipa», à instituer une caisse noire en consacrant un budget spécial pour arracher des marchés ou obtenir des contrats. Des élus locaux et des cadres supérieurs de l'Etat se sont enrichis grâce à cette corruption généralisée. Des réseaux se sont constitués, allant du délit d'initié à la signature de l'ODS (ordre de service), en passant par l'ouverture des plis et l'analyse des offres techniques et financières.

Il n'y a qu'à suivre les récents procès de scandales pour se rendre compte de l'ampleur des dégâts et surtout des dérives, comme les affaires Khalifa Bank, Sonatrach 1 et 2, autoroute Est-Ouest. En «constitutionnalisant» la lutte contre la corruption, le chef de l'Etat n'a fait que concrétiser sa promesse électorale, inscrite dans son programme. On se rappelle que dans son discours d'investiture de mai 2014, Bouteflika a affirmé que «d'autres chantiers seront ouverts pour améliorer la qualité de la gouvernance, faire reculer la bureaucratie et promouvoir une décentralisation appuyée sur une démocratie participative qui associera la société civile à la gestion locale». «Il en sera ainsi, dira-t-il, de la lutte contre les crimes économiques, à leur tête le fléau de la corruption», soulignant qu'il en «sera de même pour protéger les cadres gestionnaires». Lors de son premier Conseil des ministres après la présidentielle, Bouteflika a souligné «l'urgence de préserver les deniers publics de tout gaspillage, de lutter contre la corruption et toute forme d'atteinte à l'économie nationale». Bien plus marquante est sans doute cette affirmation de Bouteflika à l'adresse des magistrats, quand il dira que «l'engagement de l'Algérie contre le terrorisme est une réalité, il doit en être de même pour la prévention du blanchiment d'argent dans le cadre de la lutte contre la corruption et le crime organisé». L'arsenal juridique et législatif est assez riche et conséquent pour permettre aux juges et autres agents publics de mener les investigations nécessaires et surtout de faire aboutir les nombreuses dénonciations et autres enquêtes. La répression, mais aussi la prévention, comme le recommandent les experts et les consultants des ONG spécialisées dans la lutte contre la corruption dans les pays sous-développés et moins avancés. De plus, la transition à la hussarde entre un système centralisé administrativement et économiquement vers un autre plus moderne, pragmatique et surtout transparent et participatif exige une volonté politique à toute épreuve. C'est sans doute cette exigence qui poussa le président Bouteflika à «constitutionnaliser» ce combat à travers la révision, en instituant un organe national de prévention et de lutte contre la corruption. A cet effet, l'article 173-5 du projet de révision constitutionnelle stipule qu'il est «institué cet organe (...), autorité administrative indépendante, placée auprès du président de la République. Cet organe «jouit de l'autonomie administrative et financière», et que cette indépendance est garantie par la prestation de serment de ses membres et fonctionnaires, ainsi que par la protection qui leur est assurée contre toute forme de pression ou d'intimidation, de menaces, outrages, injures ou attaques de quelque nature que ce soit». L'alinéa 6 énonce que cet organe «a pour mission de proposer et de contribuer à animer une politique globale de prévention de la corruption, consacrant les principes de l'Etat de droit et reflétant l'intégrité, la transparence ainsi que la responsabilité dans la gestion des biens et des deniers publics». Cet organe s'ajoute donc à d'autres mécanismes et leviers mis en place auparavant, mais dont le succès et surtout l'apport restent insuffisants, comme l'Office central de répression de la corruption (OCRC), créé en 2011 et devenu opérationnel en 2013, ou l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), actif depuis 2011 et dont le rôle est d'assurer la coordination et le suivi des actions en se basant sur des rapports réguliers, assortis de statistiques et d'analyses relatives au domaine de la prévention.

Aujourd'hui, il semble bien que les pouvoirs publics, à travers le premier magistrat du pays, sont décidés à en découdre. Volonté politique bien plus visible à travers ces projets et les nombreuses instructions, la lutte contre ce fléau est devenue une nécessité sociale qui dépasse bien plus l'exigence éthique ou religieuse. Nécessité de mettre fin aux comportements maffieux, aux attitudes corruptibles et corruptrices et d'établir surtout une transparence à toute épreuve dans tous les rapports ayant trait aux deniers publics et à l'argent du peuple.

H. R.

SEDDIK CHIHEB S'EN PREND AU SG DU FLN

«L'Algérie n'appartient pas à Saâdani»

ENTRE LE FLN, parti majoritaire au Parlement et le RND, allié conjoncturel et n° 2, même s'ils soutiennent, au moins publiquement, le chef de l'Etat, le discours semble diverger, parfois profondément. En effet rien ne va plus entre eux depuis quelque temps alors qu'ils étaient il y a à peine quelques mois des alliés incontournables.

Avant-hier, le porte-parole du RND, Seddik Chiheb, a accusé le SG du FLN Amar Saâdani de «raconter des bobards» lors d'une intervention télévisée sur la chaîne Beur TV : «L'Algérie n'appartient pas à Amar Saâdani. (…) Il croit que l'Algérie et les Algériens lui appartiennent. Mais, en réalité, rien ne lui appartient. Le RND a commencé à composer des alliances avec d'autres partis au sein des Assemblées des wilayas pour contrecarrer le FLN de Saâdani», a-t-il révélé sur un ton très provocateur.

Lors du renouvellement partiel des membres du Sénat en décembre dernier, le RND a donné un coup de pouce aux élus du FFS à Tizi Ouzou et Bejaia pour conquérir les deux places mises en jeu et barrer ainsi la route au FLN.

Le porte-parole du RND et vice-président de l'APN a-t-il reçu des consignes de son leader Ahmed Ouyahia pour attaquer frontalement le patron du FLN ? Connu pour être quelqu'un de très discret et effacé, il n'aurait pas en effet élevé la voix s'il n'avait pas reçu ordre de s'attaquer à Saâdani. Depuis quelques mois les relations entre les deux hommes forts du FLN et du RND ne sont plus un secret de polichinelle. Ils se renvoient la balle fréquemment par medias interposés. Il arrive que les hommes s'évitent lors de rencontres comme ce fut le cas lors de l'exposition de la dépouille de Hocine Ait Ahmed au siège du FFS. La brouille entre les deux hommes a commencé il y a une année lorsque Saâdani, voulant constituer un front uni pour défendre le programme présidentiel, a reçu un non catégorique de Ouyahia. Il n'en fallait pas plus pour que les relations entre les deux hommes deviennent plus mauvaises. N'ayant pas digéré le refus de son initiative par le RND, Saâdani se décharge depuis, à chaque fois que l'occasion se présente, sur Ouyahia qu'il accuse même d'avoir «touché» au projet de Constitution.

Depuis, rien ne va plus entre les leaders des deux plus grands partis. Il faut dire que tous les deux sont habités par la même obsession: accéder à la présidence de la République. Un autre dossier sensible a aussi divisé les deux hommes : le Sahara occidental. Si Saâdani a marqué une certaine réserve par rapport à ce dossier qui a fait les choux gras de la presse marocaine, Ouyahia a immédiatement riposté en réitérant la position officielle de son parti qui s'aligne sur celle de l'Algérie qui a toujours soutenu le combat du peuple sahraoui pour son autodétermination depuis 1975.

Cette passe d'armes a d'ailleurs fait l'objet d'un arbitrage du président Bouteflika qui a reçu le président sahraoui Mohamed Abdelaziz pour lui signifier la position inaliénable de l'Algérie et de son soutien indéfectible à la cause sahraouie. Ouyahia, qui a joué un rôle de premier plan dans la visite du président de la RASD à Alger, a dû savourer sa victoire sur Saâdani, certes symbolique mais pleine d'enseignements. En attendant la fin de la récréation, les deux leaders politiques s'étripent à la grande joie des partis de l'opposition qui regardent d'un œil amusé cette lutte acharnée entre deux prétendants qui ne cachent plus leurs ambitions…

Hocine Adryen

L'Edito

de **Nordine Mzalla**

L'AGENT BELMOKHTAR

Au moment où se tient le sommet du comité des 10 de l'UA, une nouvelle attaque terroriste frappe le Burkina Faso dans un hôtel fréquenté par des étrangers, en suivant le même mode opératoire que celui qui a visé la capitale malienne il y a quelques semaines. Selon une institution américaine qui se charge de surveiller les sites islamistes sur le Web, l'attentat porterait la marque d'El Mourabitoune, la phalange islamiste de Mokhtar Belmokhtar, tué et ressuscité plusieurs fois par les médias rapportant les informations inexactes d'intervenants externes qui mènent une drôle de guerre sur la vaste étendue du Sahel. La capacité de nuisance de ce groupe terroriste dirigé par un chef qui renaît de ses cendres à chaque fois que son autorité est contestée par d'autres émirs de la nébuleuse islamiste armée sub saharienne, suscite moult interrogations : Pour qui et avec qui travaille le Borgne dont l'agenda semble manifestement servir des intérêts plus larges que le projet d'un califat panafricain, alibi des narcotrafiquants ? Comment une figure notoire du terrorisme régional, au faciès si reconnaissable et dont la tête a été mise à prix par les Etats-Unis, parvient-il à échapper à la traque terrestre et satellitaire, en passant d'un pays à un autre pour y perpétrer des attentats? Il faut le dire, le cas Belmokhtar devient de plus en plus énigmatique chez les observateurs avertis de la scène terroriste. Par son parcours particulier de contrebandier grossiste en cigarettes américaines qui vouerait, selon des Touaregs qui l'ont cotoyé, une dévotion plus grande à l'argent qu'au Seigneur des Cieux. Un profil qui n'est pas sans rappeler un acolyte de l'activité subversive dans la sous-région. En effet, Mister Marlboro partage cet opportunisme criminel avec le Malien Yiad Ag Ghali, ancien chef rebelle puis diplomate à la faveur d'accords de paix mais qui a finalement repris les armes, cette fois pour imposer la charia version sanguinaire. Belmokhtar et Yiad seraient-ils des recrues de services de renseignement étrangers dont la sale besogne consisterait à ensanglanter chaque jour un peu plus le continent africain pour y justifier le retour des «civilisateurs» ? Rien n'interdit de le penser pendant que l'hémoglobine encore fraîche n'a pas encore séché sur le sol de Ouagadougou.

N. M.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Douze morts et 60 blessés durant les dernières 24 heures

DOUZE personnes ont été tuées et 60 autres blessées dans des accidents de la route survenus au cours des dernières 24 heures à l'échelle nationale, a indiqué samedi la Direction générale de la Protection civile. «Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant la période du 15 au 16 janvier 2016, dont les dix-huit les plus mortels ayant causé la mort de 12 personnes et des blessures à 60 autres», a précisé la même source dans un communiqué.
Le bilan le «plus lourd» a été enregistré dans la wilaya de Mascara où trois (3) personnes ont été tuées et six (6) autres blessées dans trois (3) accidents de la route, a expliqué le communiqué.
Durant la même période, les unités de la Protection civile ont enregistré 4 560 interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation et domestiques, des évacuations sanitaires et des extinctions d'incendies.
Concernant les interventions liées aux chutes de pluies enregistrées durant les deux derniers jours, les éléments de la Protection civile sont intervenus suite à «l'effondrement du plafond d'une ferme dans la commune de Bourouba dans la wilaya d'Alger», a indiqué le communiqué, précisant qu'«aucune victime n'est à déplorer».

MÉDÉA

Intempéries, circulation difficile sur certains axes routiers

LES INTEMPÉRIES qui ont affecté l'ensemble de la partie nord de la wilaya de Médéa, notamment les zones de montagne où la couche de neige a été abondante, ont causé des coupures de la circulation sur certains axes routiers, durant la matinée d'hier.
Le manteau neigeux qui a recouvert les hauteurs de la région a provoqué la coupure de la circulation au niveau de la RN 64 reliant El-Omaria-Baata, 45 km à l'est du chef-lieu de wilaya, alors que la circulation sur la RN 68 reliant Aïn Boucif- Chellalet-El Adhaoura, 100 km au sud du chef-lieu, était difficilement praticable, a-t-on appris. **N. B.**

LE MINISTÈRE LEUR A PROMIS D'ACCORDER L'AGRÉMENT DANS LES BREFS DÉLAIS

Satisfaction chez le syndicat des adjoints de l'éducation



Les adjoints de l'éducation ont pu enfin arracher une promesse de la part du ministère du Travail qui leur a assuré d'accorder l'agrément à leur organisation syndicale.

Une rencontre a été organisée le 12 du moins en cours, entre le Syndicat national des adjoints de l'éducation «SNAE» et des responsables du ministère et au cours de laquelle a été évoqué le dossier de l'agrément, a indiqué M. Redouane Bouragba, président du syndicat, dans un communiqué rendu public, hier. Cette rencontre est intervenue suite au rassemblement organisé par les adjoints de l'éducation devant le siège du ministère du Travail, dans le but de « mettre pression sur les responsables et les sensibiliser sur la nécessité de créer leur syndicat, mettre fin à leur errance dans les autres syndicats ». Le président de SNAE a salué la mobilisation des membres fondateurs de ce syndicat qui représentent la majorité des wilayas du pays, qui sont venus nombreux à ce rassemblement de protestation pour exiger l'octroi du récépissé d'enregistrement du dossier d'agrément à leur entité syndicale. Lors de la rencontre qui a regroupé les représentants des adjoints de l'éducation et les responsables du ministère, une promesse officielle leur a été formulée pour leur accorder l'agrément dans les brefs délais. « Après une longue attente devant le siège du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, nous avons enfin été réceptionnés par le directeur chargé de la délivrance de récépissé d'enregistrements aux syndicats, qui nous a formulé une promesse officielle de nous octroyer le récépissé d'enregistrement du dossier d'agrément dans les brefs délais », expliqué le syndicat dans le même document. Le syndicat rappelle que le dossier d'agrément a été déposé le 27 du mois de janvier 2013 au ministère du Travail, mais depuis cette date et jusqu'à aujourd'hui, rien n'a été fait de la part de cette tutelle. En attendant d'obtenir leur agrément, le Syndicat national des adjoints de l'éducation continuera a défendre les revendications de ces derniers. Il s'agit, entre autres, de la révision de la classification du personnel des adjoints de l'éducation en la revoyant de la catégorie 7 à la 10 ainsi que le droit à la promotion au poste de conseiller à l'éducation. Aussi, la commission en question demande la promotion des adjoints de l'éducation ayant acquis 10 ans d'expérience au poste d'adjoint principal à la catégorie 11, et la promotion de ceux qui ont acquis plus de 20 ans d'expérience au poste de conseiller à l'éducation. Les adjoints de l'éducation demandent également « la valorisation de l'expérience professionnelle, la valorisation de tous les niveaux et diplômes scientifiques et celle de l'expérience des adjoints issus du système d'enseignement».

Lynda Louifi

GHARDAÏA

Belghanem réclame sa part de développement

LES HABITANTS du grand quartier de Belghanem situé au chef-lieu de la wilaya de Ghardaia, à cinq kilomètres du centre de la ville, sortent de leur silence pour crier leur ras-le-bol. Cette cité souffre de nombreux problèmes. Ils disent que «leur quartier est horriblement lésé et abandonné par les responsables locaux, car les années passent sans qu'il n'arrive à se développer au rythme escompté.» Nombreux sont les maux qui hantent les Belghanemois.
A commencer par les commerçants qui occupent inextricablement les trottoirs. Pourtant, la cité Belghanem devait être déclarée petite ville sans écuries, sans cantonnements de fortune, ni dortoirs clandestins de Sub-Africains, amassés par centaines dans des logis de fortune, à travers le quartier.
Lors de chaque élection d'une nouvelle assemblée communale, les objectifs fixés pour Belghanem s'avèrent difficiles à atteindre et pourtant il reste encore plusieurs routes et ruelles à goudronner. Le foncier est le premier obstacle relevé à cause de l'envolée des prix dans cette cité, en raison de son positionnement géographique entre le centre-ville et l'ancienne palmeraie. Outre ce problème, le délabrement des voies nuit à la qualité de vie des citoyens. Les chaussées des quartiers sont détériorées et jamais entretenues et même les «dos-d'âne» hors normes, improvisés par des citoyens, sont dans un état lamentable. Leur réfection ne semble pas être à l'ordre du jour des préoccupations des responsables locaux depuis quelque temps. Par ailleurs, de nombreuses maisons ont été construites sans pour autant que les voies publiques soient convenablement nettoyées, une fois les travaux terminés. Le foncier revient très cher à Belghanem. Les propriétaires des maisons de ce grand quartier ont dû dépenser des sommes colossales pour leur construction ou leur acquisition et ont dû payer tous les frais exigés par les services locaux. «Malheureusement, certaines rues sont dans un état chaotique, tant sur le plan esthétique qu'opérationnel,» se plaint un habitant de la cité «Karkoura». Les responsables locaux sont pointés du doigt. Contacté par les associations de quartiers, le président de l'Assemblée communale de Ghardaïa, M. Yahia Abaza, reconnaît que le grand quartier Belghanem pâtit de plusieurs problèmes, dont le bitumage de certaines rues, les fuites d'eau et la collecte des déchets ménagers. Il signale que le peu de projets, jusque-là réalisés, ne suivent pas le rythme de l'évolution démographique.
L'expansion qu'a connue la cité Belghanem a fait qu'actuellement on ne perçoit au niveau de l'Oued M'Zab, qu'un amas de béton, au point où l'on se demande s'il est possible de rattraper le retard et de trouver une compensation dans la création de nouveaux projets et d'espaces libres, bien aménagés et bien équipés. Pour le moment, il est difficile de respirer ! La verdure disparaît cruellement, les lieux de divertissement manquent énormément. Quand les jeunes Belghanémois veulent se distraire, ils n'ont que les rues ou l'Oued "Igoza" pour y errer. Une maison de jeunes existe, certes, mais elle est constamment fermée et n'arrive pas à combler les besoins croissants de ces derniers qui estiment que leur cité est triste et peu animée. Ils réclament d'autres espaces culturels et de détente. Et a cause du manque de ces espaces de loisirs, chaque après-midi, des centaines de ces jeunes vont en masse en direction de «Touzouz» un espace situé au cœur de la palmeraie. Même les petits enfants se sentent ignorés par le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya; rares sont les aires de jeux qui leur sont attribuées. Celles-ci existent au nombre de deux seulement, ne sont pas couvertes de tartan artificiel, comme c'est le cas dans d'autres quartiers de la ville. Aussi, certains se permettent-ils de jouer au football dans des rues souvent à forte circulation de véhicules et de motos, sans se soucier du danger qui les menace.
Les habitants de Belghanem attendent avec impatience une solution urgente à leur situation pour le moins chaotique. Pour alléger leur pénible quotidien, un appel est lancé aux responsables locaux et aux différentes directions concernées pour assurer équitablement un bienveillant équilibre social en matière de développement et d'aménagement urbain à travers l'ensemble des villes de la wilaya et de s'atteler à traiter les maux dont souffre «Belghanem» ce grand quartier voisin du centre-ville de la capitale du M'Zab.

Aissa HADJ DAOUD.

DÉLIVRANCE DE VISAS D'ENTRÉE POUR LES ALGÉRIENS

La France peut mieux faire !

Les Algériens sont les deuxièmes à avoir bénéficié, en 2015, du plus grand nombre de visas d'entrée en France, de court séjour, après les Chinois, ont indiqué vendredi des chiffres communiqués par le ministère français de l'Intérieur.

Les Chinois, considérés comme des moteurs du tourisme, ont bénéficié, en 2015, de 820.000 visas de court séjour, suivis des Algériens (420 000) et des Marocains (260 000).
Le ministère de l'Intérieur relève que la délivrance de visas en général a connu une hausse de 13,5% (à 3,2 millions), avec un bond des visas touristiques (+25,7%, à deux millions environ) et une progression des visas étudiants (+5,4%).
Sur fond de conflits au Proche-Orient et de crise de réfugiés, la France a délivré 1 800 visas à des Syriens et 2 300 à des Irakiens. Ces visas, une fois octroyés, ouvrent la voie à une demande d'asile en France.
Les demandes d'asile en France ont augmenté de 22% (79 130) et le taux d'acceptation progresse, à 31,5%, puisque 19 500 personnes ont obtenu le statut de réfugié (donnant droit à un titre de 10 ans) ou la protection subsidiaire (un an renouvelable), selon le communiqué du ministère de l'Intérieur qui précise que le profil des demandeurs a changé. Ce sont principalement les Soudanais (4 830), les Syriens (3 550) et les Kosovars (3 100) qui ont demandé l'asile. En ce qui concerne l'attribution de la nationalité française, le ministère a indiqué qu'il y a eu 87 000 personnes supplémentaires l'an dernier, dont 62 000 par décret et 25 000 par mariage, soit une hausse de 12%.
Par ailleurs, la France a expulsé de son territoire, vers leurs pays d'origine, 6 300 personnes en situation irrégulière (hors Union européenne), soit une augmentation de 11% par rapport à 2014.
Le total des éloignements (qui compte aussi les Européens, ou les sans-papiers déjà enregistrés dans un autre pays) a augmenté de 2% par rapport à 2014, à 15 500 environ.



VISA REFUSÉ : L'ENQUÊTE SCANDALE DE LA CIMADE

On se souvient qu'en 2010, la question de la délivrance de visas pour les Algériens a fait scandale. En effet, selon une enquête menée par La Cimade, une association de solidarité active avec les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile, les consulats de France en Algérie battent le record en matière de refus de demandes de visa avec une moyenne de 35% de dossiers rejetés, 14% seulement au Maroc. Le taux moyen de refus par les consulats de France dans le monde ne dépasse pas les 9,6%. Les Algériens sont les plus lésés dans la politique française de délivrance de visas. Les conclusions du rapport de la Cimade confirment une réalité longtemps dénoncée en Algérie. Cette association a mené, durant l'année 2009, une enquête « Visa refusé », sur les conditions d'octroi des visas dans six pays différents, dont l'Algérie.
Mais depuis, qu'est-ce qui a réellement changé ? Les refus de visas pour les Algériens sont certes motivés. En outre, le délai d'attente pour le traitement des dossiers des demandeurs de visas est ramené à cinq jours, en théorie.
Le 20 décembre 2012, le président français a promis dans un discours prononcé devant le Parlement, à Alger, d'»accueillir mieux» les Algériens demandeurs de visas. «Nous attendons de l'Algérie qu'elle ouvre plus facilement ses portes aux Français», a-t-il ajouté. Il a aussi insisté sur l'importance des accords de formation entre la France et l'Algérie. La jeunesse «est une ressource que nous devons accompagner et valoriser (...) Je pense à ces 25 000 Algériens qui étudient en France. Je veux que l'on accueille mieux et davantage les étudiants algériens. Je veux une maison à la cité internationale universitaire de Paris pour accueillir ces étudiants».
Cependant, les nouveaux chiffres des visas octroyés pour les Algériens en 2015 demeurent en-deçà des attentes. Pourquoi ? La proximité géographique et linguistique ne fait plus de l'Algérie le plus grand client de la France en termes de visas. Elle lui préfère la Chine dans un calcul mercantile de courte vue. Mais ce qui est considéré de l'autre côté de la Méditerranée comme un privilège, est vu en Algérie comme une conséquence logique du rapprochement entre la France et l'Algérie. Du reste, l'Algérie est toujours liée à la France par les accords de 1968 sur l'émigration, lesquels accords sont fondés sur l'apport incontestable de la communauté algérienne établie en France au développement de ce pays.
Par ailleurs, les relations algéro-françaises sont marquées ces dernières années par une complicité et un échange intense. Cet état de fait induit logiquement un flux migratoire plus important que par le passé. De ce fait, le nombre de visas accordés aux Algériens par les services consulaires français, même s'il les place en deuxième position juste derrière la Chine, demeure insuffisant. Les autorités françaises devraient revoir leur copie et augmenter le quota des Algériens, dont les demandes émanant des étudiants sont en grande progression.

Kamel Aït Bessaï

RENCONTRE DE L'ONDA AVEC LES MÉDIAS

Lutte soutenue contre le piratage des œuvres artistiques

LE DIRECTEUR de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins, M. Samy Bencheikh, a tenu hier une conférence de presse au cours de laquelle il a exposé les activités passées et futures de l'institution qu'il dirige. Il a souligné la nécessité de sensibiliser l'ensemble des intervenants de la sphère intellectuelle et artistique de s'acquitter de leurs droits d'auteur, tout en déclarant son combat implacable contre la production d'œuvres illicites.
Parmi les institutions ne payant pas encore les droits d'auteurs, M Samy Bencheikh se tourne vers les chaînes privées de télévision. Il leur lance un appel pour que ces supports télévisés qui diffusent à longueur de journée des films, des vidéos, des morceaux de musique s'acquittent de leurs cotisations. «Même pour des auteurs qui ne sont plus en vie, ces cotisations sont d'un grand secours pour leur ayants droit dont nombreux vivent, hélas, dans l'indigence», a-t-il justifié. Sur le plan de la piraterie des œuvres artistiques, il s'est montré ferme et déterminé, Il y un peu plus d'un an, nous avons organisé avec le ministère de la Culture une spectaculaire cérémonie sur la place publique au palais de la Culture où plus d'un million de ces produits illicites ont été détruits par les rouleaux compresseurs. Nous réitérerons encore prochainement cette formidable opération en faveur et au bénéfice de la protection de ceux qui créent en s'investissant intellectuellement et matériellement.» Par contre, il n'a pas caché sa satisfaction devant les progrès réalisés par ses services pour accroître les rentrées nécessaire à la protection de ses seize mille adhérents.» Grâce à ces efforts, nous avons clôturé le bilan de l'exercice 2015 de nos activités avec des résultats supérieurs de 23 % par rapport à 2014, passant de trois milliards deux cents millions de centimes à quatre milliards sept cents millions.

DROIT À LA RETRAITE POUR L'ENSEMBLE DES ARTISTES

Ces bons résultats nous permettent de mieux payer nos adhérents et aussi de « contribuer grandement à améliorer leur situation sociale, notamment par des secours palliant des besoins urgents de santé». Pour ce dernier point, M. Samir Bencheikh a annoncé que tous les artistes ont maintenant droit à la retraite et cela suite à une récente décision du ministère de la Culture. Le premier responsable de l'ONDA s'est réjoui des excellentes relations qui lient son institution aux divers organismes de l'activité économique, notamment avec les opérateurs de téléphonie mobile. Mieux, il a signé une convention avec un géant d'Internet, Facebook, pour l'obtention de cotisations régulières et est en voie de faire de même avec le groupe international Orange. Dans cette voie, l'ONDA programme au cours de ce premier semestre 2016, la tenue de deux grandes rencontres internationales ; la première avec le G 15 regroupant les membres affiliés à l'Organisation internationale de la protection intellectuelle et la deuxième avec les pays de la francophonie. Un autre motif de satisfaction pour le premier responsable de l'ONDA, c'est le bilan positif affiché dans ses activités de soutien et d'accompagnement aux événements culturels et à la promotion des jeunes artistes, porteurs de projets. «En 2015, nous avons sponsorisé pas moins de vingt festivals, le Salon du livre d'Alger, des hommages rendus à nos maîtres de la chanson du patrimoine, le tout dernier événement étant la célébration de Yennayer par le Haut commissariat à l'amazighité où nous étions le principal soutien. Ici nous saluons l'annonce de l'officialisation de la langue amazighe». Quant aux jeunes porteurs de projet, M.Samy Bencheikhcite l'accompagnement constructif apporté par l'ONDA au groupe Babylone qui a réussi à obtenir par son dernier album, un succès phénoménal. Pour encore mieux remplir sa mission de protection des auteurs et répondre aux besoins de ses adhérents, l'ONDA vient d'acquérir, sur ses propres fonds et sans recourir aux subventions de l'Etat, un nouveau siège situé en haut de la rue Didouche-Mourad. M. Samy Bencheikh fait part aussi de l'ouverture d'une nouvelle antenne de l'ONDA à Biskra, ainsi que de la réhabilitation de celle de Ghardaia, portant le réseau à qua-

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE CHLEF
DAIRA D'OULED FARES
COMMUNE D'OULED FARES
N° D'IDENTIFICATION FISCAL : 098402105018340

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article n °49 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, le président de l'Assemblée populaire communale d'Ouled Farès informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint n° 08/2015, publié dans les journaux nationaux *EL-AKHBAR* EN DATE DU 17/12/2015 ET LE JOURNAL *LE JEUNE INDEPENDANT* en date du 19/12/2015
AMENAGEMENT URBAIN A HAY OULED SI CHERIF (batbata) – OULED FARES
- Après la séance d'évaluation des offres effectuée le 06/01/2016, est attribué provisoirement à :

INTITULE DE L'OPERATION	DENOMINATION DE L'ENTREPRISE RETENUE + IDENTIFICATION FISCALE	MONTANT DE L'OFFRE PROPOSE	DELAIS DE REALISATION	NOTE TECHNIQUE	OBSERVATION
AMENAGEMENT URBAIN A HAY OULED SIDI CHERIF (BATBATA) commune Ouled Farès	DRIZA Abdelkader NIF/197902010320545	9.320.220.00 DA	04 MOIS	60.5 POINTS	QUALIFIE ET MOINS DISANT

N. B. : conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours, et ce dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans les journaux nationaux**.**
Les soumissionnaires qui souhaitent avoir des précisions sur les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher du service contractant, au plus tard **trois (03) jours,** à compter du premier jour de la première publication de l'attribution provisoire du marché.

LE P/APC

Le Jeune Indépendant du 17/01/2016/ANEP N° 402 161

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF
DAIRA D'OULED FARES
COMMUNE D'OULED FARES
N° D'IDENTIFICATION FISCAL : 098402105018340

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article n °49 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, le président de l'Assemblée populaire communale d'Ouled Farès, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national OUVERT n° 01/2015 publié dans les journaux nationaux *EL-MAKAM EN* DATE DU 17/12/2015
Acquisition 06 tracteurs + 06 remorques ménagère de (05) tonnes au profit de la commune d'Ouled Farès
- Après la séance d'évaluation des offres effectuées le 13/01/2016.est attribué provisoirement à :

INTITULE DE L'OPERATION	DENOMINATION DE L'ENTREPRISE RETENUE + IDENTIFICATION FISCALE	MONTANT DE L'OFFRE PROPOSE	DELAIS DE REALISATION	NOTE TECHNIQUE	OBSERVAIION
Acquisition 06 tracteurs + 06 remorques ménagères de (05) tonnes au profit de la commune d'Ouled Farès	SARL MATAPH BOUGUERRA AHMED NIF : 01135072601065	11.801.743.20 DA	07 JOURS	27.4 POINTS	QUALIFIE ET MOINS DISANT

N. B. : conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics. Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours, et ce dans un délai de **dix (10) jours,** à compter de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans les journaux nationaux.
Les soumissionnaires qui souhaitent avoir des précisions sur les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher du service contractant, au plus tard **trois (03) jours,** à compter du premier jour de la première publication de l'attribution provisoire du marché. ,

LE P/APC

Le Jeune Indépendant du 17/01/2016/ANEP N° 402 156

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA POSTE ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

DIRECTION DE LA POSTE ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION DE LA WILAYA DE BOUMERDES
NUMERO D'IMMATRICULATION FISCAL : 408021000035085

AVIS D'ANNULATION POUR L'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 02/DPTIC/2015

La direction de la poste et des technologies de l'information et de la communication de la wilaya de Boumerdès informe que l'avis d'attribution provisoire relatif à l'appel d'offres national restreint n° 02/DPTIC/2015 intitulé : la maîtrise d'œuvre (étude et suivi) pour la réalisation de trois (03) bureaux de poste R1 avec logement à Boudouaou, Ouled Haddadj et Hammadi, wilaya de Boumerdès), publié dans les quotidiens nationaux (***INDEPENDANT)*** et (***ELAAN)*** du 06/10/2015 et dans *le BOMOP* est annulé.

Le Directeur

***Le Jeune Indépendant* du 17/01/2016/ANEP N° 402 222**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
WILAYA DE BEJAIA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.
La direction des travaux publics de la wilaya de Béjaïa **(N.I.F) n° 408015000006082** informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint n° 31/2015 paru dans les quotidiens nationaux ***Echourouk*** du 09/12/2015 et ***le Jeune Indépendant*** du 12/12/2015 relatif à :

INTITULE : CONSTRUCTION DE DEUX SUBDIVISIONS TERRITORIALES DES TRAVAUX PUBLICS A ADEKAR ET AMIZOUR
Travaux d'achèvement
Lot 1 : travaux d'achèvement de la subdivision territoriale d'Adekar
Lot 2 : travaux d'achèvement de la subdivision territoriale d'Amizour

Qu'à l'issue de l'analyse des offres techniques et financières, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

Lot 1 : travaux d'achèvement de la subdivision territoriale d'Adekar
Entreprise : SNC KORICHI ET CHAIB
Montant : 7 267 908,14 DA TTC
Délais : cinq (05) mois
Note technique : 51,80/100
Critères : préqualifiée techniquement et moins distante
NIF : 000919010011369

Lot 2 : travaux d'achèvement de la subdivision territoriale d'Amizour
Entreprise : SNC KORICHI ET CHAIB
Montant corrigé : 5 214 483, 85 DA TTC
Délais : quatre (04) mois
Note technique : 54,80/100
Critères : préqualifiée techniquement et moins distante
NIF : 000919010011369

OBSERVATION :
Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Béjaïa dans un délai de **dix (10) jours**, à compter de la première publication du présent avis dans *le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP)* ou la presse et cela conformément à l'article 114 du décret présidentiel 10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics.
Si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.
Les autres soumissionnaires qui sont intéressés de se rapprocher de la DTP / Béjaïa, au plus tard **trois (03) jours**, à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres techniques et financières.

***Le Jeune Indépendant* du 17/01/2016/ANEP N° 402 226**

Qui devrait opposer l'Inde et le Pakistan ?

Le Pakistan a été accusé de la récente attaque contre la base militaire de Pathānkot et de précédentes attaques en Inde. Bien qu'il reste à établir si des terroristes agissaient ou non avec le soutien d'Islamabad, ces événements pourraient entraver la normalisation des relations entre les deux voisins. Toutefois, comme l'indique Shelley Kasli il n'existe aucune preuve que les terroristes ont effectivement franchi la frontière ...



Par Shelley Kasli

Lorsque les Britanniques décidèrent de décoloniser le sous-continent indien, ils choisirent Mohandas K. Gandhi comme interlocuteur. Cela leur permit tout d'abord d'utiliser les tabous religieux contre la violence pour gagner du temps, et deuxièmement, d'opposer les populations hindoues et musulmanes. Depuis lors, le pays a été scindé en deux États, l'Inde et le Pakistan, qui se craignent mutuellement. Le nouveau Premier ministre indien, Narendra Modi, répondit à la visite de son homologue pakistanais Nawaz Sharif pour son investiture en mai 2014, et se rendit ensuite à Lahore, le 25 décembre 2015, pour l'anniversaire de Sharif. Une normalisation des relations entre les deux États fut considérée. Mais sans plus attendre, ceux qui craignent un retour à l'unité ont organisé l'attaque de la base aérienne à Pathānkot.

Le 1er janvier 2016, Gurdaspur SP Salwinder Singh a été kidnappé et sa voiture braquée à l'arme de poing sur l'autoroute nationale reliant Jammu à Pathānkot sur son chemin du retour aux alentours de 16Heures par des individus en uniforme très lourdement armés. Une alerte rouge a dès lors été donnée et une vaste opération de recherche a été lancée pour attraper les coupables.

Plus tard utilisant le même véhicule volé, les terroristes sont entrés dans la base aérienne, située à 50 kilomètres de la frontière avec le Pakistan et 200km de l'état du Pendjab et de la capitale de l'Haryana, Chandiragh, portant des uniformes militaires. Pathānkot est important car il s'agit de la première ligne aérienne de défense contre toute attaque de la part du Pakistan. C'est une base aérienne de MIG 21 et possède aussi une division de l'armée

Les medias ont déjà commencé à poser des questions en rapportant l'attaque aux relations indo-pakistanaises qui semblaient s'améliorer récemment. The Hindu reporta :

« L'attaque est une première confrontation face à la réalité concernant le rapprochement vers le Pakistan pour le Premier ministre Modi, et la communauté internationale devrait regarder de près comment le gouvernement à l'ADN masculine de New Delhi va réagir face à cette attaque. Des preuves selon lesquelles les terroristes viendraient du Pakistan ne devraient pas être difficiles à trouver.

Mais cela serait-il suffisant pour accuser l'establishment Pakistan et mettre ainsi un terme aux efforts de paix ? Le modèle des terroristes opérant du Pakistan et lançant des attaques sur des cibles importantes en quelques heures est le nouveau modèle de ces deux dernières années. En juillet dernier, une attaque similaire avait été lancée à Gurudaspur par des terroristes qui venaient de l'autre cote de la frontière. »

Néanmoins, contrairement à ce qu'a à dire Josy Joseph du Hindu qui faisait écho des affirmations de la police du Pendjab comme quoi les terroristes venaient du côté Pakistanais de la frontière. La force de sécurité aux frontières (BSF) a réfuté de telles affirmations.

La BSF a affirmé avoir physiquement contrôlée la totalité de la zone frontalière du Pendjab, et qu'il n'y a aucune preuve pouvant établir que les terroristes ont utilisé les frontières du Pendjab pour entrer sur le territoire indien. Les affirmations du BSF sont en contradiction avec celles de la police du Pendjab.

L'inspecteur général de police de la BSF (de la frontière du Pendjab) Anil Paliwal a dit, « La BSF a physiquement contrôlé toute la zone frontalière du Pendjab, mais il n'y a aucune preuve que les terroristes aient utilisés la frontière avec le Pendjab pour entrer sur le territoire indien en provenance du côte pakistanais ». La police du Pendjab a affirmé à la suite de son enquête initiale que la zone de la rivière bordant la frontière indo-pakistanaise a été utilisée par les terroristes pour pénétrer en Inde. Selon les derniers rapports, le dossier est sur le point d'être transféré à l'Agence nationale d'enquête (l'agence de contre-terrorisme indien) malgré les réserves de la police de l'État.

Lorsque le rapport de l'enquête des magistrats conduite, par le juge sous-fractionnaire de Gurdaspur (SDM) Manmohan Singh Kang, au sujet de l'attaque terroriste au poste de police de Dinanagar, le 27 juillet, a été remis au magistrat du district de Gurdapsur, Abhinav Trikham, ce dernier l'a rejeté sur le champ parce qu'il n'en concluait rien et qu'il s'agissait d'un amas de déclarations. Il a retourné le rapport au SDM afin de le replonger dans l'accident, y révélant tous les éléments. Il a été soumis de nouveau en novembre.

IL y eut ensuite la controverse au sujet de l'étiquette Made in Pakistan et les GPS qui furent retrouvés. Après la découverte des deux GPS des terroristes, l'enquête s'orienta vers l'endroit d'où les terroristes venaient et comment ils étaient parvenus à pénétrer sur le territoire. Une enquête a été ouverte pour établir la route qu'ils auraient pu prendre depuis le Pakistan.

Trois jours plus tard, la police affirma que les médecins légistes ont trouvé un gant appartenant à un des terroristes. Il portait l'inscription 'Made in Pakistan Cette affirmation fit augmenter la pression. Il fut demandé pourquoi la police n'avait pas trouvé le gant le premier jour de l'enquête lorsqu'elle observait le corps.

L'inscription Made In Pakistan et les coordonnées des GPS constituaient assez de preuves pour que le gouvernement indien joue l'escalade avec le Pakistan sur les mobiles et la manière dont les trois terroristes sont arrivés en Inde. Quoi qu'il en soit, les services de sécurité ne sont pas parvenus à rassembler ces éléments et à rédiger un rapport final sur la route prise par les terroristes qui soit cohérent avec les données des deux GPS.

Semblable à l'attaque de Gurdaspur et aux attaques de Mumbai de 2008, il y a toujours des questions sans réponses par rapport au GPS (oubliés par les terroristes dans le bateau) et la route qu'ils ont empruntée. Les enquêtes ont généré de nombreuses questions concernant le dernier voyage du Kuber, le chalutier indien que les terroristes pakistanais ont utilisé pour rejoindre Mumbai.

Le juge en charge du procès dans le cas du 26-Novembre a retenu que le ministère public n'était pas en mesure de prouver que le trajet du chalutier indien MV Kuber n'avait pas été falsifié et a posé des questions au sujet du GPS et des téléphones satellites retrouvés à bord. « Ils sont lies au complot principal (avec des complices au Pakistan), a-t-il dit ».

Vient ensuite le cas sérieux du seul témoin qui a vu les terroristes descendre du canot pneumatique à Badhwar Parc et a pu leur parler, Anita Uddaiya. Bien qu'elle ait prouvé sa fiabilité en identifiant chacun des six corps à la morgue, elle n'a pas été appelée en qualité de témoin mais plutôt accusée d'«induire en erreur» les enquêteurs en guise de punition pour avoir refusé de changer sa version sous la pression après qu'elle soit discrètement envoyée aux USA dans des circonstances douteuses sans qu'aucun officiel indien ne soit informe.

En fait, il s'agit d'une pêcheuse qui ne parlait pas l'anglais correctement et ne possédait même pas de passeport. Elle a été évacuée rapidement aux USA dans des circonstances douteuses, puis portée disparue durant 4 jours, et après son retour, son témoignage fut rejeté pour instabilité mentale.

Comment a-t-elle rejoint les USA ? Qui l'a emmené la bas ? S'agit-il d'une sanction officielle ? Sinon pourquoi cet aspect n'a-t-il pas été approfondi ? Plus important encore, qu'est-il advenu d'elle aux USA ?

Comment se fait-il qu'à chaque fois que les relations entre l'inde et le Pakistan commencent à s'améliorer et que des initiatives sont mises en œuvre pour normaliser les tensions entre les deux pays, une attaque terroriste est essuyée par un des deux pays avec pour conséquence la détérioration de relations déjà délicates ?

Quelles forces sont derrière cela ? Qui ne veut pas que les relations entre l'Inde et le Pakistan s'améliorent ? Pourquoi n'avons-nous pas été en mesure d'identifier ces forces depuis des décennies ? Cela n'indique-t-il pas que la sécurité extérieure et les services de Renseignement ne sont plus équipés pour faire face au défi que représente cette nouvelle forme de terreur et a besoin d'une nouvelle orientation mieux adaptée dans le monde globalisé de la déréglementation et de la privatisation ?

Bien sûr, un partenariat avec une solide stratégie entre les deux voisins signifierait un sous-continent fort et stable. Plus important, qui bénéficie d'un sous-continent asiatique plus faible et continuellement en conflit ?

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية بجاية
مديرية البيئة

قرار رقم 2015/3496 مؤرخ في 21 ديسمبر 2015 يتضمن فتح تحقيق عمومي لمدى التأثير على البيئة لمشروع مرملة من طرف Sarl Mlakou Sable، بلدية صدوق.

إن والي ولاية بجاية

- بمقتضى القانون رقم 84-09 المؤرخ في 04 فيفري 1984 المتعلق بالتنظيم الإقليمي للبلاد.
- بمقتضى القانون رقم 85-05 المؤرخ في 16 فيفري 1985 المعدل والمتمم بالقانون 13-08 المؤرخ في 20 جويلية 2008 المتعلق بحماية الصحة وترقيتها.
- بمقتضى القانون رقم 90-29 المؤرخ في 1990/12/21 المتعلق بقانون التهيئة والتعمير المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 90-30 المؤرخ في 1990/12/21 المتعلق بالأملاك الوطنية المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 03-10 المؤرخ في 2003/07/19 المتعلق بحماية البيئة في إطار التنمية المستدامة.
- بمقتضى القانون رقم 05-12 المؤرخ في 04 أوت 2005 المتعلق بالمياه المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 11-10 المؤرخ في 22 جوان 2011 المتعلق بالبلدية.
- بمقتضى القانون رقم 12-07 المؤرخ في 21 فيفري 2012 المتعلق بالولاية.
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 22 جويلية 2015 المتضمن تعيين السيد أولاد صالح زيتوني واليا لولاية بجاية.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 94-215 المؤرخ في 27 جويلية 1994 المحدد لقواعد تنظيم أجهزة الإدارة العامة في الولاية وهياكلها.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 95-265 المؤرخ في 06 سبتمبر 1995 الذي يحدد صلاحيات مديرية التقنين والشؤون العامة والإدارة المحلية وقواعد تنظيمها وعملها.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 96-60 المؤرخ في 27 جانفي 1996 المتضمن إنشاء مفتشية البيئة في الولاية المعدل والمتمم بالمرسوم التنفيذي رقم 03-494 المؤرخ 17 ديسمبر 2003.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 98-198 المؤرخ في 31 ماي 2006 المحدد للتنظيم المطبق على المنشآت المصنفة لحماية البيئة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 07-144 المؤرخ في 19 ماي 2007 الذي يحدد قائمة المنشآت المصنفة لحماية البيئة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 07-145 المؤرخ في 19 ماي 2007 الذي يحدد تطبيق ومحتوى وكيفيات المصادقة على دراسة وموجز التأثير على البيئة.
- بناءا على القرار الولائي رقم 14-2055 المؤرخ في 2014/10/19 المتضمن تعديل أحكام القرار الولائي رقم 14/919 المؤرخ في 04 ماي 2014 المتضمن تجديد لجنة مراقبة المؤسسات المصنفة على مستوى الولاية.
- بموجب القرار الولائي رقم 15/1242 المؤرخ في 2015/05/25 يتضمن تعديل أحكام القرار الولائي رقم 15/684 المؤرخ في 15/03/18 المتضمن تعيين الأشخاص المؤهلين للقيام بمهام المحافظين المحققين في مجال التحقيقات حول الملائمة وعدم الملائمة لسنة 2015.
- بناء على الموافقة المبدئية رقم 15/1951 لمصالح البيئة للولاية بتاريخ 2015/12/02 على دراسة التأثير على البيئة المنجزة من طرف مكتب الدراسات التقنية للبيئة بوعيكر حميد.

باقتراح من السيد مدير البيئة للولاية

يقـرر

المادة الأولى : يفتح تحقيق عمومي لمدى التأثير على البيئة لمشروع مرملة من طرف Sarl Mlakou Sable، بلدية صدوق وذلك ابتداءا من 2016/01/17 الى غاية 2016/02/15.

المادة 02 : يعين السيد : حملاوي محند صالح مهندس تطبيقي في الزراعة، كمحافظ محقق للقيام بتسجيل كل الملاحظات الكتابية أو الشفوية التي يمكن أن يبديها المواطنون أو المصالح المعنية بخصوص المشروع في سجل مرقم ومؤشر عليه يفتح لهذا الغرض، وفي حالة تعذره تستخلفه السيدة بلول فهيمة مهندسة معمارية.

المادة 03 : يفتح السجل على مستوى بلدية صدوق، في فترة أوقات العمل الرسمية خلال مدة شهر المقررة للتحقيق وذلك لكي يتسنى لكل شخص الإطلاع عليه كل يوم (ماعدا أيام الجمعة والسبت وأيام العطل)، وبدون ملاحظاته أو يرسلها كتابيا إلى المحافظ المحقق.

المادة 04 : يقوم المحافظ المحقق بإجراء كل التحقيقات وجمع المعلومات التكميلية الرامية إلى توضيح العواقب المحتملة للمشروع على البيئة على أن يختم التحقيق برأي صريح حول الملائمة أو عدم الملائمة.

المادة 05 : يشهر هذا القرار عن طريق التلصيق بمقر الولاية، وكذا دائرة وبلدية صدوق، كما يشهر بجريدتين يوميتين لتمكين المواطنين من الإطلاع عليه.

المادة 06 : يكلف السادة : الأمين العام للولاية، مدير التنظيم والشؤون العامة، مدير البيئة، رئيس صدوق، رئيس المجلس الشعبي لبلدية صدوق، والمحافظ المحقق، كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي سيدرج ضمن نشرة القرارات الإدارية للولاية.

الوالـي

Réf 003/16

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية بجاية
مديرية البيئة

قرار رقم 2015/3495 مؤرخ في 21 ديسمبر 2015 يتضمن فتح تحقيق عمومي لمدى التأثير على البيئة لمشروع مجمع فندقي من طرف Sarl Hotel le REMORA، بمنطقة النشاطات السياحية (ZAT) بلدية ملبو.

إن والي ولاية بجاية

- بمقتضى القانون رقم 84-09 المؤرخ في 04 فيفري 1984 المتعلق بالتنظيم الإقليمي للبلاد.
- بمقتضى القانون رقم 85-05 المؤرخ في 16 فيفري 1985 المعدل والمتمم بالقانون 13-08 المؤرخ في 20 جويلية 2008 المتعلق بحماية الصحة وترقيتها.
- بمقتضى القانون رقم 90-29 المؤرخ في 1990/12/21 المتعلق بقانون التهيئة والتعمير المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 90-30 المؤرخ في 1990/12/21 المتعلق بالأملاك الوطنية المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 03-10 المؤرخ في 2003/07/19 المتعلق بحماية البيئة في إطار التنمية المستدامة.
- بمقتضى القانون رقم 05-12 المؤرخ في 04 أوت 2005 المتعلق بالمياه المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 11-10 المؤرخ في 22 جوان 2011 المتعلق بالبلدية.
- بمقتضى القانون رقم 12-07 المؤرخ في 21 فيفري 2012 المتعلق بالولاية.
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 22 جويلية 2015 المتضمن تعيين السيد أولاد صالح زيتوني واليا لولاية بجاية.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 94-215 المؤرخ في 27 جويلية 1994 المحدد لقواعد تنظيم أجهزة الإدارة العامة في الولاية وهياكلها.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 95-265 المؤرخ في 06 سبتمبر 1995 الذي يحدد صلاحيات مديرية التقنين والشؤون العامة والإدارة المحلية وقواعد تنظيمها وعملها.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 96-60 المؤرخ في 27 جانفي 1996 المتضمن إنشاء مفتشية البيئة في الولاية المعدل والمتمم بالمرسوم التنفيذي رقم 03-494 المؤرخ 17 ديسمبر 2003.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 98-198 المؤرخ في 31 ماي 2006 المحدد للتنظيم المطبق على المنشآت المصنفة لحماية البيئة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 07-144 المؤرخ في 19 ماي 2007 الذي يحدد قائمة المنشآت المصنفة لحماية البيئة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 07-145 المؤرخ في 19 ماي 2007 الذي يحدد تطبيق ومحتوى وكيفيات المصادقة على دراسة وموجز التأثير على البيئة.
- بناءا على القرار الولائي رقم 14-2055 المؤرخ في 2014/10/19 المتضمن تعديل أحكام القرار الولائي رقم 14/919 المؤرخ في 04 ماي 2014 المتضمن تجديد لجنة مراقبة المؤسسات المصنفة على مستوى الولاية.
- بموجب القرار الولائي رقم 15/1242 المؤرخ في 2015/05/25 يتضمن تعديل أحكام القرار الولائي رقم 15/684 المؤرخ في 15/03/18 المتضمن تعيين الأشخاص المؤهلين للقيام بمهام المحافظين المحققين في مجال التحقيقات حول الملائمة وعدم الملائمة لسنة 2015.
- بناء على الموافقة المبدئية رقم 15/1949 لمصالح البيئة للولاية بتاريخ 2015/12/02 على دراسة التأثير على البيئة المنجزة من طرف مكتب الدراسات التقنية للبيئة بوعيكر حميد.

باقتراح من السيد مدير البيئة للولاية

يقـرر

المادة الأولى : يفتح تحقيق عمومي لمدى التأثير على البيئة لمشروع مجمع فندقي من طرف Sarl Hotel le REMORA، بمنطقة النشاطات السياحية (ZAT) بلدية ملبو، وذلك ابتداءا من 2016/01/17 إلى غاية 2016/02/15.

المادة 02 : يعين السيد : إدير مالك، مهندس دولة، كمحافظ محقق للقيام بتسجيل كل الملاحظات الكتابية أو الشفوية التي يمكن أن يبديها المواطنون أو المصالح المعنية بخصوص المشروع في سجل مرقم ومؤشر عليه يفتح لهذا الغرض، وفي حالة تعذره تستخلفه السيدة بلول فهيمة ليساس في الحقوق.

المادة 03 : يفتح السجل على مستوى بلدية ملبو، في فترة أوقات العمل الرسمية خلال مدة شهر المقررة للتحقيق وذلك لكي يتسنى لكل شخص الإطلاع عليه كل يوم (ماعدا أيام الجمعة والسبت وأيام العطل)، وبدون ملاحظاته أو يرسلها كتابيا إلى المحافظ المحقق.

المادة 04 : يقوم المحافظ المحقق بإجراء كل التحقيقات وجمع المعلومات التكميلية الرامية إلى توضيح العواقب المحتملة للمشروع على البيئة على أن يختم التحقيق برأي صريح حول الملائمة أو عدم الملائمة.

المادة 05 : يشهر هذا القرار عن طريق التلصيق بمقر الولاية، وكذا دائرة سوق الإثنين، وبلدية ملبو، كما يشهر بجريدتين يوميتين لتمكين المواطنين من الإطلاع عليه.

المادة 06 : يكلف السادة : الأمين العام للولاية، مدير التنظيم والشؤون العامة، مدير البيئة، رئيس سوق الإثنين، رئيس المجلس الشعبي لبلدية ملبو، والمحافظ المحقق، كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي سيدرج ضمن نشرة القرارات الإدارية للولاية.

الوالـي

Réf 002/16

GRILLE TARIFAIRE LE JEUNE INDÉPENDANT

Espace	Surface	Prix NB HT	Prix NB TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00		
1 1 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00		
1 32 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00		
Oreille P1	90 x 60			12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60			10 000,00	11 700,00
Bandeau P1	50 x 250			49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250			37 000,00	43 290,00
Double Band p1	51 x 250			98 000,00	114 660,00
Double Band p24	52 x 250			74 000,00	86 580,00
Double Band page	53 x 250			30 000,00	35 100,00
Patte P1	25 X 250			25 000,00	29 250,00
Patte P24	25 X 250			19 000,00	22 230,00
P2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00
Page 2	360 x 250			250 000,00	292 500,00
Page 24	360 x 250			315 000,00	368 550,00
Publireportage	360 x 90	190 000,00	222 300,00	300 000,00	351 000,00

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ADRAR
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
NIF : 4080 15 00000 1062

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint n° 91/2015, première parution dans ***Ayam Eldjazair*** le 06/12/2015 et ***le Jeune Indépendant*** du 06/12/2015, relatif à l'opération **«Remise à niveau des routes nationales PACE 2015»** ayant pour objet : entretien de la RN51A du PK 24+000 au PK 54+000 sur un linéaire de
30 km, que l'analyse et l'évaluation des offres ont donné les choix suivants :

Lot	Entreprise	Note technique obtenue/ 100	Montant de l'offre en DA TTC	Délai de réalisation	Obs
01	EPTP BECHAR NIF : 099908094230816	68	453 077 001,00	06 mois	L'offre la moins disante

Les soumissionnaires qui contestent ces choix peuvent adresser leurs recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Adrar, dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la 1ère parution de cet avis dans la presse ou dans *le BOMOP*, et cela conformément à l'article 114 du décret présidentiel susvisé.
Les autres soumissionnaires, qui sont intéressés, peuvent se rapprocher des services de la DTP, au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de cet avis, pour prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le Jeune Indépendant du 17/01/2016/ANEP N° 402 260

ATTAQUE SANS PRÉCÉDENT À OUAGADOUGOU

Aqmi signe la mort de 23 personnes au Burkina Faso

Au moins 23 personnes de 18 nationalités ont été tuées dans une attaque jihadiste contre un hôtel et un restaurant de Ouagadougou, les forces de sécurité burkinabè ayant achevé hier leurs opérations contre les assaillants douze heures après le début de l'attaque.

Les opérations des forces de sécurité burkinabè contre les auteurs des attaques se sont terminées en fin de matinée, a affirmé une source des services de sécurité sous couvert d'anonymat, précisant que les opérations de ratissage aux alentours de l'hôtel Splendid, du restaurant Cappuccino et des établissements voisins se poursuivaient.

L'attaque a été revendiquée dans la nuit par le groupe jihadiste Al-Qaïda au Maghreb Islamique (Aqmi), qui l'a attribuée au groupe Al-Mourabitoune du chef jihadiste Mokhtar Belmokhtar, selon SITE, une organisation américaine qui surveille les sites internet islamistes.

Un des assaillants, parlant en arabe dans la revendication d'Aqmi, a affirmé que «trente» personnes avaient été tuées.

En l'absence de bilan officiel, une source sécuritaire burkinabè a affirmé sous couvert d'anonymat que 23 personnes avaient été tuées, ainsi que quatre jihadistes, dont deux femmes, alors qu'une source française fait état de 27 morts.

Peu avant, le ministre de l'Intérieur Simon Compaoré avait indiqué que trois jihadistes, «un Arabe et deux Négro-Africains», avaient été tués.

Un total de 126 personnes, dont 33 blessées, avaient également été libérées, avait ajouté le ministre sans donner de bilan précis des victimes.

L'attaque a commencé par l'irruption vendredi à 19H45 d'un nombre indéterminé d'assaillants dans l'hôtel Splendid, un établissement de luxe de 147 chambres situé au cœur de Ouagadougou et fréquenté par des Occidentaux et des employés des agences des Nations unies.

Un journaliste a pu distinguer au début de l'attaque trois hommes armés et enturbannés, un témoin indiquant de son côté avoir vu quatre assaillants «enturbannés et de type arabe ou blanc».



Un premier assaut a été donné par les forces burkinabè, soutenues par des militaires français, vers 02H00. Les environs de l'hôtel se sont transformés en champ de bataille, avec de nombreux véhicules en flammes et la façade de l'hôtel en feu.

A l'aube, l'assaut s'est poursuivi en face de l'hôtel dans le café-restaurant Cappuccino, également lieu de rendez-vous de la communauté expatriée.

«Sur la terrasse du Cappuccino, les sapeurs-pompiers ont vu une dizaine de cadavres», a déclaré dans la nuit le ministre de l'Intérieur Simon Compaoré.

Pendant ces échanges de tirs, des clients parvenaient à quitter l'hôtel Splendid par des portes latérales. «C'est horrible, les gens étaient couchés et il y avait du sang partout. Ils tiraient sur les gens à bout portant», a expliqué Yannick Sawadogo, un des rescapés de l'hôtel.

«On les entendait parler et ils marchaient autour des gens et tiraient encore sur des personnes qui n'étaient pas mortes. Et quand ils sont sortis, ils ont mis le feu, on a profité de leur départ pour sortir par les fenêtres brisées», a-t-il ajouté.

Vers 04h30, alors que l'assaut était en cours, un ministre burkinabè a annoncé que 30 personnes avaient pu sortir «saines et sauves» de l'hôtel et que 33 blessés avaient été évacués. Parmi les rescapés figurait notamment le ministre du Travail Clément Sawadogo, présent à l'hôtel au moment de l'attaque.

«Les différentes composantes des forces armées et de sécurité se sont réparti les missions», a indiqué de son côté l'ambassadeur de France Gilles Thibault, des militaires français prenant part aux opérations.

Des forces spéciales françaises sont stationnées dans la banlieue de Ouagadougou dans le cadre de la lutte anti-jihadiste dans le Sahel. Washington dispose également de 75 militaires dans le pays, et a indiqué apporter un soutien aux forces françaises dans l'opération.

Cette attaque inédite dans la capitale burkinabè constitue un défi pour le pouvoir du président Roch Marc Christian Kaboré, récemment élu après une transition souvent chaotique à la tête de ce pays à la population majoritairement musulmane (60%).

Le Burkina, «point d'appui permanent» de l'opération militaire française Barkhane, a déjà été la cible d'opérations jihadistes. En avril 2015, le chef de sécurité roumain de la mine de manganèse de Tambao (nord) a été enlevé, une action revendiquée par Al-Mourabitoune. On est sans nouvelles de lui.

L'opération de vendredi survient un peu moins de deux mois après celle de l'hôtel Radisson Blu à Bamako. Le 20 novembre, une attaque jihadiste avait fait 20 morts dont 14 étrangers dans la capitale malienne.

Des hommes armés avaient retenu en otages pendant plusieurs heures environ 150 clients et employés, avant une intervention des forces maliennes, appuyées par des forces spéciales françaises et américaines et des agents de l'ONU. Deux assaillants avaient été tués.

L'opération de Bamako a été revendiquée par deux groupes jihadistes: le 20 novembre par Al-Mourabitoune et le 22 novembre par le Front de libération du Macina (FLM, mouvement jihadiste malien).

R. I. et agences

RENCONTRE ZARIF-KERRY À VIENNE

Vers la levée des sanctions contre l'Iran

LES DEUX principaux artisans de l'accord nucléaire iranien, le secrétaire d'Etat américain John Kerry et son homologue iranien Mohammad Javad Zarif, se sont rencontré hier à Vienne pour y finaliser la mise en œuvre de ce texte qui prévoit la levée des sanctions internationales frappant Téhéran.

«Aujourd'hui, c'est un bon jour pour le peuple iranien et les sanctions seront levées», a déclaré Mohammad Javad Zarif à son arrivée, ajoutant qu'il s'agissait aussi d'un bon jour «pour la région» et «pour le monde».

Selon l'agence officielle iranienne Irna, qui a rapporté ces propos, le ministre doit participer à une cérémonie pour l'annonce de la mise en œuvre de l'accord nucléaire.

John Kerry, qui était à Londres vendredi, est arrivé hier dans la capitale autrichienne pour des «consultations» avec Mohammad Javad Zarif et la chef de la diplomatie européenne Federica Mogherini, selon le Département d'Etat américain.

Téhéran indique depuis plusieurs jours considérer comme imminente la mise en œuvre de l'accord conclu le 14 juillet avec les grandes puissances, destiné à solder un contentieux vieux de plus de treize ans.

Ce texte doit garantir que l'Iran ne puisse pas se doter de la bombe atomique, en échange d'une levée progressive et contrôlée des sanctions internationales.

L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) doit encore confirmer formellement que les Iraniens ont tenu les engagements pris dans le cadre de l'accord de juillet.

Dans la foulée, l'Union européenne, les Etats-Unis et l'ONU devraient procéder à une levée contrôlée des sanctions internationales qui brident l'économie de l'Iran, un pays de 77 millions d'habitants aux riches ressources pétrolières et gazières.

L'AIEA doit pour cela attester que Téhéran a réduit comme convenu le nombre de ses centrifugeuses permettant d'enrichir de l'uranium, et envoyé à l'étranger la quasi totalité de son stock d'uranium faiblement enrichi.

En outre, les inspecteurs de l'agence doivent certifier que l'Iran a bien, comme il l'affirme, retiré le cœur du réacteur à eau lourde situé sur son site d'Arak et bétonné une partie de l'installation, de façon à ne plus pouvoir y fabriquer de plutonium de qualité militaire.

L'accord de Vienne, négocié par l'Iran et le groupe 5+1 (Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie, Chine et Allemagne), est considéré comme un succès diplomatique majeur pour le président américain Barack Obama ainsi que pour son homologue iranien modéré Hassan Rohani.

Lundi, ce dernier a assuré que Téhéran était sur le point d'entamer «une année de prospérité économique» avec la levée des sanctions.

Les milieux économiques se tiennent prêts depuis plusieurs mois à revenir dans ce pays qui dispose des quatrièmes réserves de brut au monde, et des deuxièmes de gaz. L'Iran, un pays de l'Opep, pourra notamment exporter à nouveau librement son pétrole.

Dans ce contexte, le brut est passé sous les 30 dollars le baril vendredi, les marchés anticipant un prochain afflux de pétrole iranien sur un marché déjà en surabondance d'offre.

La levée de l'intégralité des sanctions sera échelonnée sur dix ans, et durant 15 ans les mesures pourront être automatiquement rétablies en cas de manquements de l'Iran.

Les embargos de l'ONU sur les armes conventionnelles et sur les missiles balistiques sont maintenus jusqu'en 2020 et 2023 respectivement.

L'accord de Vienne est aussi considéré comme l'amorce d'une réconciliation entre Washington et Téhéran, plus de 35 ans après la rupture de leurs relations diplomatiques.

Ce possible rapprochement américano-iranien met en rage les alliés traditionnels de l'Amérique dans la région - Arabie saoudite et Israël en tête - qui redoutent l'influence de la puissance chiite.

Jeudi, lors d'une rencontre à Londres, John Kerry a tenu à rassurer son homologue saoudien Adel al-Jubeir, en soulignant que «l'amitié entre les Etats-Unis et le royaume d'Arabie saoudite demeurait la clé de voûte» de la politique des deux pays au Moyen-Orient.

La République islamique d'Iran a toujours nié avoir voulu se doter de l'arme atomique, tout en revendiquant son droit à exploiter une filière nucléaire complète.

R. I.

L'UE MET EN GARDE CONTRE TOUT EXCÈS DE CONFIANCE

L'UNION européenne (UE) a mis en garde jeudi contre tout excès de confiance après l'annonce de la fin de l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest.
«En dépit de l'annonce faite, il faut se garder de tout excès de confiance. Car, le risque de réinfection est beaucoup plus grand que nous le pensions, comme les différentes rechutes au Libéria depuis mai 2015 l'ont montré», a déclaré la Commission européenne.
«Des leçons doivent être tirées, dans la mesure où le système international doit remédier aux défaillances qui sont devenues plus qu'évidentes devant l'insuffisance de la réponse à la maladie dans les premiers mois de 2014», a-t-elle poursuivi. A cet égard, l'UE a mis en place un Corps Médical Européen par le biais duquel les équipes médicales et l'équipement des Etats membres peuvent être déployés rapidement pour faire face à de futures situations d'urgence sanitaire. Pour l'UE, il est aussi plus important que jamais dÆaider les trois pays à se reconstruire, à renforcer leurs systèmes de santé et à investir dans des mécanismes dÆalerte et de réponse efficaces et solides. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a annoncé officiellement jeudi la fin de l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, avec l'arrêt de la transmission au Liberia.
L'épidémie, qui débutée en décembre 2013 en Afrique de l'Ouest, la plus grave depuis l'identification du virus il y a 40 ans, a fait plus de 11.000 morts.

Traitement du VIH Sida en Algérie : «bientôt» une seule injection tous les 4 mois



Le traitement contre le VIH/Sida en Algérie se limitera «bientôt» à une seule injection tous les quatre (04) mois, a annoncé à Alger, le Secrétaire général adjoint des nations unies et directeur exécutif de ONUSIDA, Michel Sidibé.

Animant une conférence sur la «Déclaration d'Alger», portant «accélération du dépistage du VIH Sida dans la région MENA», le représentant onusien a indiqué que «bientôt, les personnes atteintes du VIH Sida seront traitées par une seule injection, tous les quatre mois, au lieu d'un comprimé quotidien, comme c'est le cas actuellement». Il s'agit là, a-t-il relevé, d'une «évolution» acquise grâce à la recherche scientifique et au développement technologique, lesquels ont permis de réduire graduellement la palette des traitements administrés aux patients atteints de Sida, rappelant que ces derniers étaient contraints, il y a quinze ans, à une posologie composée de 18 comprimés, au quotidien. Ces avancées scientifiques ont permis, en même temps, de réduire le coût de la prise en charge thérapeutique par patient, passant de 15.000 dollars il y a quinze ans à 80 dollars, actuellement, a-t-il poursuivi. Le conférencier a ajouté, dans ce sens, que les Etats consentent de plus en plus d'investissements pour limiter la progression de la pandémie, affirmant qu'un budget de 22 milliards de dollars a été dégagé pour ce faire en 2015, déplorant néanmoins, que plus de 53 % de ces contributions proviennent de ressources domestiques (des pays concernés eux-mêmes) et non pas des contribuables extérieurs. M. Sidibé a observé, par ailleurs, que la lutte contre le sida est «l'une des maladies qui ont imposé une solidarité globale», et est devenue un «agenda politique» pour les Etats et «transformé la santé mondiale en mettant le malade au centre des préoccupations».
Plaidant pour «davantage d'efforts» afin de garantir l'accès au traitement pour tous, le responsable onusien a insisté sur la nécessité de «transformer les attitudes des jeunes», de sorte

La «Déclaration d'Alger», un outil supplémentaire d'éradication de la maladie

LES RECOMMANDATIONS dégagées par la rencontre régionale sur l'accélération du dépistage dans la région MENA, tenue en décembre 2015 à Alger, constituent désormais l'un des «outils» d'éradication de la maladie, a affirmé mercredi à Alger, le Secrétaire général adjoint de l'ONU et Directeur exécutif de l'ONUSIDA, Michel Sidibé.
Intervenant lors d'une rencontre consacrée à la présentation de la «Déclaration d'Alger», liste des recommandations, à l'Institut des Relations internationales (IDRI), le représentant onusien a indiqué que ce document «est l'un des outils permettant de mettre fin définitivement à l'épidémie du Sida, de part le monde».
La «Déclaration d'Alger» a été adoptée le 22 décembre 2015, au terme de la rencontre régionale sur l'accélération du dépistage dans la région MENA, en présence de plus d'une dizaine de pays issus de cette sphère géographique, de 11 agences relevant de l'Organisation des Nations-unies (ONU) et de 3 organisations régionales.
Soulignant la «baisse considérable» des cas de sida en Algérie, constatée ces dernières années, M. Sidibé a ajouté que le pays a «beaucoup appuyé» l'agence onusienne dans le cadre de l'Assemblée générale de l'ONU, afin de faire de la lutte contre cette pandémie une «priorité», au-delà de 2015. Présentant les grandes lignes de la «Déclaration d'Alger», le Directeur de la prévention au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Ismail Mesbah a souligné le «partenariat de qualité» qui lie l'Algérie à ONUSIDA et rappelé les différentes actions mises en oeuvre dans le sens d'une réduction de la propagation de la pathologie. Il a indiqué, dans ce sens, que la «Déclaration d'Alger» constituait une stratégie axée sur onze (11) domaines d'intervention, en priorité le «souci d'efficacité et d'accès au dépistage et au traitement», outre la nécessité de «promouvoir les actions réductrices de la stigmatisation» et l'adoption de textes réglementaires adaptés.
Ladite Déclaration recommande, par ailleurs, le «renforcement» du partenariat entre les Gouvernements, la société civile, les secteurs privé et public, «l'accroissement «des ressources financières destinées au dépistage dans les plans stratégiques nationaux, ainsi que la «mobilisation» de l'appui technique des partenaires pour la «définition» et la mise en œuvre des actions novatrices» de dépistage, ainsi que la «facilitation» des échanges entre Etats.
Intervenant lors du débat qui a suivi la conférence, l'ex-président du Comité de lutte contre le Sida, le Pr Youcef Mehdi a relevé les «efforts» entrepris par l'Algérie pour endiguer la propagation, à commencer par l'introduction «depuis longtemps» de la trithérapie, et ce, en dépit de «l'hostilité» internationale qui avait suivi cette décision, à l'époque.
Il a déploré, toutefois, qu'en dépit de ces avancées, le «verrou» du dépistage résiste encore, appelant à le «lever» impérativement car, a-t-il souligné, le sida est une «urgence de santé publique».

Le directeur exécutif de l'ONUSIDA salue les efforts de l'Algérie en faveur de la paix, de la sécurité et de la santé en Afrique

LE SECRÉTAIRE général adjoint de l'ONU et directeur exécutif de l'ONUSIDA, Michel Sidibé a salué à Alger les efforts de l'Algérie en faveur de la sécurité, de la paix et de la santé en Afrique. Lors d'une visite à l'Institut Pasteur Algérie, M. Sidibé a salué les efforts consentis par l'Algérie pour la «promotion de la sécurité, de la paix et de la santé dans le continent africain», soulignant que l'Algérie est «un acteur clé» dans la défense des droits des peuples de la région. Le responsable onusien a estimé que l'Algérie est «un exemple à suivre» au niveau du continent, eu égard à ses réalisations en matière d'infrastructures sanitaires, citant à titre d'exemple l'Institut Pasteur. Il a appelé les responsables de l'Institut à aider les compétences africaines à tirer profit de l'expérience algérienne en matière de santé, soulignant le rôle de «ces compétences» dans le développement. M. Sidibé a souligné également la nécessité pour l'Afrique de se positionner dans le domaine de l'industrie pharmaceutique pour réduire la dépendance du continent aux pays developpés notamment pour ce qui est de la lutte contre le sida qui continue de ravager l'Afrique plus que les autres régions du monde, a-t-il dit. Il a reçu à cette occasion des explications fournies par les responsables de l'institut Pasteur, du laboratoire national de contrôle de la qualité des produits pharmaceutiques et du centre national de toxicologie sur les activités de leurs établissements et leur coopération aux niveaux africain et mondial.

EXPOSITION DE L'ARTISTE KENZA BOURENANE

Une première Sur le fil

En proposant une vingtaine de toiles sous le titre générique Sur le fil, l'artiste peintre Kenza Bourenane se présente avec sa première exposition personnelle dont le vernissage a eu lieu, ce vendredi 16 janvier, à la galerie d'art El Yasmine, située à Dély Ibrahim dans la banlieue ouest d'Alger.



Sur le fil est un ensemble d'œuvres abstraites aux thématiques sombres, son auteure invite à découvrir l'univers fantomatique et torturé. Kenza Bourenane est une artiste autodidacte qui explore différents formats et approches esthétiques. La première partie de son exposition est constituée en majorité de toiles de format moyen, des compositions ainsi titrées, dans lesquelles des motifs comme des échafauds, des chaises vides, des lits ou encore des cercueils sont disposés de différentes manières sur des fonds blancs ou jaunis. Entre ces motifs qui encadrent l'espace de la toile, le visiteur peut alors tenter d'interpréter les différentes scènes représentées en haut ou en bas du tableau, et peuplées de silhouettes blanches et grises aux traits et formes indécis. Véritable empreinte artistique chez Kenza Bourenane, ces silhouettes semblent avoir été peintes d'un seul trait, elles sont présentes dans la quasi-totalité des œuvres exposées. Aux côtés de ces tableaux chargés et subdivisés en plusieurs petites scènes, l'artiste propose des toiles en grand format, mono ou bi-chromatique, qui sont plus appréciées parmi les artistes et visiteurs présents au vernissage de l'exposition. Tout aussi peuplées de personnages énigmatiques, ces toiles bleues ou rouges et noires dégagent une impression plus apaisée que les premiers tableaux, tout en conservant le même aspect mystérieux. Ascension, Dématérialisation, Evasion sont autant de titres qui confirment les émotions plus sereines que l'artiste exprime dans ces grands formats. Ces dernières toiles sont réalisées à l'issue d'une résidence artistique à l'Ecole supérieure des Beaux-arts d'Alger où l'artiste a pu, selon elle, « trouver l'espace nécessaire » pour tenter cette nouvelle expérience artistique. L'exposition Sur le fil demeure visible jusqu'à la fin de ce mois, elle est soutenue d'un petit catalogue enrichi de textes dont celui de Mustapha Nedjaï, un des plasticiens les plus respectés et les plus reconnus de la scène artistique algérienne.

R. C

L'HOMMAGE À ORAN À BLAOUI EL HOUARI

Le fondateur de la chanson moderne

UN VIBRANT hommage a été rendu au maître de la chanson oranaise, Blaoui El Houari, lors d'une soirée musicale, animée ce jeudi 14 au Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran, par son élève Baroudi Benkhada.

Cette initiative du groupe de presse Ouest Tribune, en partenariat avec la station régionale de l'ENTV et la wilaya d'Oran, se veut une reconnaissance au célèbre chanteur et compositeur oranais pour son riche répertoire et son œuvre de promotion de la chanson oranaise. Une panoplie de ses chansons, qui ont pendant de longues années bercé des générations ont été magistralement interprétées par son élève Baroudi Benkheda (40 ans de carrière), qui a fait vibrer, avec son orchestre, le public notamment avec les tubes Ida kane essaad ya Messaoud, S'hab el baroud, Win ould bladi, Rani m'hayar, Ya syadi, Serredj ya fares, Fi Wahran sakna ghezali, Djar aliya el hem et Touil erragba du poète cheikh Abdelkader El Khadi. D'autres chansons à succès de Blaoui El Houari ont emballé l'auditoire formée essentiellement d'artistes pour la plupart ses élèves. Le wali d'Oran, Abdelkader Zaalane et le responsable de l'autorité de régulation de l'audiovisuel, présents à cet hommage, ont salué cette louable reconnaissance à une icône de la chanson algérienne en général et oranaise en particulier.



« Un virtuose qui a réussi à chanter le melhoun dans un style moderne. A 17 ans, il était déjà chef d'orchestre », a déclaré Baroudi Bekhedda à l'APS, ajoutant « c'est une référence et aussi un doyen des artistes algériens ». L'universitaire Mohamed Meliani, qui s'intéresse à son œuvre, soutient que « Blaoui est le fondateur de la chanson oranaise moderne marquant les 20e et 21e siècles. « C'est aussi une école qui a beaucoup formé. Blaoui El Houari est le pilier de la chanson oranaise. Il a semé en moi la graine de l'art, à travers la chanson. C'est un père pour moi », a souligné la chanteuse Houria Baba. « C'est aussi un militant du mouvement national à l'époque coloniale et un moudjahid aux côtés d'autres artistes algériens ayant contribué, durant la révolution de novembre 1954, à la prise de conscience nationale », a souligné bon nombre d'artistes présents. « Un hommage qui mérite une considération à la hauteur de ce grand auteur compositeur. Il soufflera le 23 janvier ses 90 bougies, il continue malgré son âge à donner pour perpétuer une œuvre, composant près de 1.000 chansons ».

Pour sa part, le directeur de l'Office national des droits d'auteurs, Boucif Belhachemi, a déclaré que « c'est un créateur, un grand auteur compositeur issu d'une famille d'artistes. Son père était un homme de culture qui a écrit des pièces de théâtre de Sidi Blal à haï Médina Jdida à Oran ». La soirée s'est poursuivie avec la chanteuse Nassima Chabani, la diva de l'école andalouse de Blida donnant plus d'entrain, d'autres couleurs à cette ambiance conviviale, celle des grands jours culturels de la ville d'El Bahia qui a toujours rayonné par ses artistes de renom tels Hasni, Khaled et autres élèves de Blaoui Houari.

APS

SORTIR

ABATTOIR

Documentaire Dans ma tête un rond-point de Hassen Ferhani, (France, 100', 2015). Mercredi 20 janvier. 18h30. Institut français d'Alger en présence du réalisateur. En dépit du titre, le décor ne contient aucun élément routier, c'est dans un abattoir à Alger (quartier du Ruisseau) que nous nous trouvons. Retenu à l'intérieur d'un tel cadre si fréquemment décrit par le cinéma, on pourrait s'attendre au spectacle de la cruauté (mot qui, on le sait, signifie littéralement sang qui coule). Il n'en est rien. L'abattoir est avant tout ici un huisclos, c'est-à-dire la scène d'un théâtre.

FUSION

Jarka de Tlemcen en concert. Le premier à Alger pour la promotion de son nouvel album Sabil. Le jeudi 21 janvier. Ibn Zeydoun. 19h. Billets disponibles à la salle de 10h à 16h. Lancé en 2006, Jarka compte le violoniste Khalil Baba Ahmed, le pianiste Fethi Ziani Cherif, le bassiste Ramzi Brixi, le batteur Mehdi El Mezouar, le percussionniste Karim Bettahar, les guitaristes Ryad Korso et Houcine Kahouadji, Leur musique est une fusion mêlant l'andalou aux genres gnaoui, chaabi, reggae, blues, métal, celtique.

CUBA

Exposition Tropique du Cancer d'artistes cubains et algériens dans le cadre d'une résidence de création: collaboration pluridisciplinaire qui entremêle richesse des cultures cubaine et algérienne. Elle produira de la manière la plus fidèle une fusion continuelle qui tend à converger vers un même but : l'art. Dar Abdellatif, Alger. Avec les plasticiens Eduardo Miguel Abela Torras, Rancano Vieites Ernesto Mateo, Jaoudet Guessouma, Souad Douibi, Thilleli Rahmoun, Karim-Nazim Tidafi, les photographes Barbara Coello, Halim Zenati, Besma Khalfa, Karim Abdesselam et le vidéaste Samir Abchiche. Visible jusqu'au mardi 26 janvier.

MEXICO

Spectacle musical de CoraSon de Mexico. Jeudi 28 janvier. 19h. Alger. Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi. Prix : 500 DA. Une formation de mariachis basée à Marseille et dirigée par Alejandro Pinto, danseur et joueur de guitarrón, guitare basse mexicaine. Formée de neuf musiciens, elle comporte trois voix solistes, des guitares dans leurs formats traditionnels : requinto, vihuela, jarana et guitarrón. Il y a également la trompette et le violon, accompagnés d'un saxophone soprano et d'une flûte traversière, ce qui apporte des sonorités nouvelles. Le répertoire : des standards mariachis, des boleros mexicains, des valses traditionnelles de Veracruz et des chants aztèques en langue nahuatl. CoraSon porte un soin extrême aux costumes traditionnels, depuis les ornements de plumes aztèques jusqu'aux sombreros mariachis.

ART

Exposition Entrée libre de l'artiste peintre Jaoudet Gassouma. Ezzou'art galerie du centre commercial de Bab Ezzouar, Alger. Visible jusqu'au jeudi 28 janvier.

FIL

Exposition Sur le fil de l'artiste Kenza Bourenane. Galerie d'art El Yasmine, Dely-Ibrahim-Alger. Visible jusqu'au dimanche 31 janvier.

ELECTIONS DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE VOILE :

L'Algérien Atbi nouveau président

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de voile (FAV) Mohamed Atbi, est devenu le nouveau patron de la Confédération africaine de voile (ASCON), a appris l'APS vendredi auprès de la FAV. Atbi, candidat unique, a été plébiscité par les membres de l'ASCON pour succéder au Seychellois Alain Alcindo, qui gérait les affaires de l'instance africaine par intérim, ajoute la même source.Le vote s'est déroulé au Cap (Afrique du Sud) en marge des championnats d'Afrique (spécialité 470), qualificatifs aux jeux olympiques JO-2016 de Rio de Janeiro.Trois vice-présidents ont été élus à l'issue du vote : l'Angolais Nuno Gomes, le Mozambicain Hélio Da Rosa et le Sud-Africain Philippe Baumb. Quant à Alain Alcindo, il a été désigné secrétaire général de l'ASCON. Comme première décision de Mohamed Atbi, le siège de l'ASCON sera à nouveau implanté au niveau de l'Ecole nationale des sports nautiques et subaquatiques d'Alger-plage (Aïn Taya, Alger).L'ASCON a été créée en Algérie en 2007 avec comme premier président l'Algérien Mohamed Azzoug dont le règne a pris fin en 2014.

12E GRAND PRIX CYCLISME DIDOUCHE MOURAD (CONSTANTINE) :

Hamza Mahdi remporte la première étape

LA PREMIÈRE étape de la 12e édition du Grand Prix cyclisme Chahid Didouche Mourad organisé vendredi dans la commune de Didouche Mourad (Constantine) a été remportée par le coureur cycliste Hamza Mahdi du GS Pétrolier. Cette première étape longue de 120 Km dont le départ a été donné à partir de la ville de Didouche Mourad en passant par Zighoud Youcef, Sidi Mezghiche (Skikda), puis retour vers Didouche Mourad a été âprement disputée entre les coureurs avec une tentative d'échappé dès le début de la course du coureur Madani Abdelkader vite rattrapé au 20 è Km par un petit groupe de 12 coureurs. Arrivé au niveau du 52è Km à la sortie de la commune de Sidi Mezghiche le coureur Hamza Mahdi a pu s'imposer en solo avec un temps de 2h 58'38 «, tandis que la première place chez les junior est revenue au coureur Mansouri Hamza du club Amal Dali Brahim (Alger).A noter que près de 100 coureurs représentant 17 équipes venues de plusieurs wilayas du pays ont pris part à cette compétition destinée aux catégories seniors et juniors.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE VOILE (SPÉCIALITÉ 470) : L'ALGÉRIEN SAMIR KSSOURI FORFAIT

LE VÉLIPLANCHISTE de la sélection algérienne de voile Samir Kssouri, victime d'une double fracture au doigt, a déclaré forfait pour le championnat d'Afrique de voile, spécialité 470 (11-18 janvier au Cap, en Afrique du Sud), a annoncé jeudi soir la Fédération algérienne de la discipline (FAV).La sélection algérienne de voile a déjà composté trois billets pour les JO-2016 lors des championnats d'Afrique qui s'étaient déroulés du 4 au 11 décembre 2015 à Alger.Les trois tickets qualificatifs sont revenus à Imane Chérif Sahraoui (Laser Radial), Katia Belabbes (RSX) et Hamza Bouras (RSX).

CAN DE GOAL-BALL (HOMMES ET DAMES) À ALGER:

Confirmation de participation de la Tunisie, de l'Egypte et du Maroc



Les sélections nationales de goal-Ball (hommes et dames) de Tunisie, d'Egypte et du Maroc ont confirmé leur participation aux championnats d'Afrique, prévus en Algérie du 25 février au 5 mars prochains et qualificatifs aux jeux Paralympiques de Rio-2016, a-t-on appris vendredi de la Fédération algérienne handisport (FAH).Outre l'Algérie, «le tournoi des dames va regrouper, aussi, le Maroc, la Tunisie et l'Egypte et peut-être le Ghana et le Cameroun s'ils arrivent à boucler à temps le processus d'obtention des licences internationales/ISAS, impératives pour prendre part à une compétition internationale», a déclaré le Directeur technique national (DTN), Zoubir Aïchaine. Pour les messieurs, les mêmes équipes se sont engagées, avec en plus une participation probable de la sélection kényane qui a émis le vœu d'être présente à Alger. «A notre niveau, on a clôturé les inscriptions (jeudi). Maintenant, la sous-commission chargée du goal-Ball de l'IBSA (International Blind Sports Associations) va entamer son travail de suivi des dossiers d'engagement des pays et tout ce qui entoure les deux tournois», a souligné le DTN, ajoutant que l'instance internationale aura besoin de «six semaines pour étudier les dossiers et valider ceux qui remplissent les conditions requises».

Le rendez-vous continental de goal-ball se déroulera à la salle omnisports de Staouéli (Alger), retenue par l'IBSA, étant donné qu'elle remplisse les conditions fixées dans le cahier de charges. Les délégations participantes seront logées à proximité de la salle, alors que les officiels et invités d'honneur seront hébergés dans un grand hôtel d'Alger. Sept arbitres internationaux ont été retenus pour diriger les matchs, en plus de quelques encadreurs, chargés de la formation des classificateurs avant le coup d'envoi des compétitions. L'IBSA a également désigné quatre classificateurs internationaux qui seront présents à Alger.» Le dossier des championnats d'Afrique de goal-Ball est bien pris en charge. On est mobilisé, car la réussite de l'événement sera celle de tous», a assuré Zoubir Aïchaine, membre du comité d'organisation mis en place pour les derniers championnats d'Afrique-2015 de handi-basket qui avaient qualifié l'Algérie chez les messieurs et les dames aux Paralympiques. Il est à rappeler que le championnat d'Afrique de goal-ball (messieurs et dames) était initialement programmé pour le mois de novembre dernier, mais a été reporté en raison de la non confirmation de la participation du nombre requis de pays, comme exigé par la règlementation en vigueur des compétitions internationales (au moins 4 sélections).La nouvelle date (février) avait été décidée par l'IPC (Comité international paralympique), l'instance suprême qui gère le handisport dans le monde. Seuls les vainqueurs du tournoi d'Alger (hommes et dames) seront qualifiés pour le rendez-vous paralympique de Rio, prévu en septembre prochain.

FOOTBALL/MERCATO D'HIVER 2015-2016 :

Un marché plus ou moins emballé, Djabou l'attraction

LA PÉRIODE des transferts d'hiver, clôturée samedi à minuit, a permis à l'ensemble des seize pensionnaires de la Ligue 1 Mobilis de football de se renforcer en vue de la phase retour, au moment où le retour du milieu de terrain international Abdelmoumen Djabou à l'ES Sétif a constitué l'attraction. Déclaré officiellement ouvert le 16 décembre dernier, le mercato hivernal n'a pas été mouvementé, contrairement aux précédentes saisons, estiment les observateurs. Même si la majorité des clubs ont consommé les trois licences autorisées par la Ligue de football professionnel (LFP), il n'en demeure pas moins que d'autres, à l'image des trois clubs algérois : le MC Alger, l'USM Alger, et le CR Belouizdad qui se sont contentés d'un seul joueur. Le champion d'Algérie en titre l'ES Sétif a réussi à frapper un bon coup en faisant revenir son enfant prodige Abdelmoumen Djabou en provenance du Club Africain (Ligue 1/Tunisie).Le joueur qui reste loin de la compétition depuis mai dernier pour cause de blessure a été convaincu par le langage du président de l'Entente Hacen Hamar en attendant de retrouver les terrains à partir de février prochain. L'autre joueur revenu à la maison sétifienne n'est autre que le milieu offensif Akram Djahnit qui a décidé de mettre fin à six mois de collaboration avec la formation koweitienne d'Al-Arabi. L'USM Alger, leader incontesté de la Ligue 1, s'est contenté du retour de prêt de l'attaquant Djamel Eddine Chetal du MO Béjaïa. Le club algérois, d'habitude très actif en hiver, a cette fois-ci dérogé à la règle, d'autant qu'il dispose d'un effectif riche et assez équilibré, selon les observateurs. Idem pour son voisin du MC Alger qui a engagé les services d'un seul joueur en l'occurrence le milieu défensif Antar Boucherit (ex-CS Constantine) qui revient au Doyen aprés une première expérience en 2014.

La décision prise par le Bureau fédéral de la fédération algérienne de football (FAF) d'interdire le recrutement des joueurs étrangers dans les clubs professionnels à partir du mercato d'hiver est l'une des raisons principales de la tiédeur d'un marché qui ne s'est pas enflammé. L'instance fédérale avait justifié cette décision par les «difficultés financières et l'impossibilité d'obtenir des devises légalement pour payer les salaires, indemnités de formation et de solidarité des joueurs étrangers». Du coup, les présidents de clubs se sont vus obligés d'abandonner la piste étrangère pour s'orienter vers celle des Franco-algériens, dont le nombre est de constante progression. Les noms d'anciens internationaux comme Karim Matmour et Karim Ziani, ont été cités mais sans pour autant que leur transfert ne soit concrétisé. La lanterne rouge du championnat, le RC Arbaâ a privilégié l'expérience dans son opération de recrutement pour tenter de réaliser le «miracle» de se maintenir en Ligue 1, après avoir bouclé la phase aller avec 8 points seulement. La formation chère au président Djamel Amani, qui a bénéficié d'une licence supplémentaire, a recruté l'ancien international Hocine Achiou, le défenseur Abdelmalek Djeghbala, l'attaquant Sami Yachir, et le gardien de but Ahmed Chouih. L'USM Harrach, l'un des petits budgets de la Ligue 1, est allée puiser comme à l'accoutumée, dans les divisions inférieurs pour dénicher des joueurs de «talent» pour leur permettre de se faire un nom parmi l'élite.La JS Kabylie, mal-en-point à l'aller, a été l'un des rares animateurs du mercato en engageant notamment deux joueurs confirmés: le défenseur international olympique Houari Ferhani et le milieu de terrain Hocine Harraouche, ce dernier était également par l'ESS.

16e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 2-MOBILIS

L' OM sort ses griffes, la JSMS surprend, l'ASK se révolte

C'est plutôt mal reparti pour le leader, l'USMBA et ses deux poursuivants, le CA Batna et la JSM Béjaïa.



Si les Bel-Abbassis et les Aurésiens ont ténu en échec chez eux, les Bédjaouis pour leur part se sont carrément plantés sur leur terrain et ont laissé passer une belle occasion de conforter leur position sur le podium. Cette issue de la 16e journée aux fortunes diverses en haut du tableau a surtout profité aux Olympiens de Médéa qui s'emparent de la seconde place derrière l'USMBA et juste devant le CAB . Une partie haute du tableau où se nichent désormais quatre prétendants dans un mouchoir de poche laissant la porte ouverte à toutes les hypothèses pour le podium final. A l'opposé du tableau, cette reprise du Championnat national de Ligue 2 Mobilis s'est avéré fatale pour la lanterne rouge l'USMM Hadjout et l'OM Arzew qui a complètement volé en éclats au Khroub. Ainsi, ce round s'est soldé par un faux départ des équipes du haut du classement, hormis bien sûr l'O Médéa ce grand bénéficiaire de cette seizième journée. L'USMBA , le chef de file actuel et champion d'hiver, a déçu son public en concédant un match nul sur son terrain devant une coriace formation du Paradou qui monte en puissance surtout après son exploit en Coupe d'Algérie devant l'USM Alger. El Kheddra, reprise en mains par le sorcier blanc de l'Ouest, Abdelkrim Benyelles, a perdu deux points et se retrouve par conséquent sous la menace d'un nouveau dauphin aux dents longues, l'O Médéa . Ce dernier sur une courbe ascendante et bien qu'il soit venu difficilement à bout de son adversaire du jour, l'USMM Hadjout qui lutte pour sa survie, se fait de plus en plus menaçant pour prendre les commandes avec un seul point de retard à combler. Le coach Slimani et sa troupe ont délogé de cette seconde marche le CA Batna forcé une fois de plus au partage des points chez lui. Les Batnéens sont restés stériles tout au long de leur derby des Aurés et ce face à une coriace formation de l'US Chaouia. Les Cabistes, en concédant le nul sur leurs bases, ont raté une belle opportunité de partager le fauteuil avec l'USMBA. Deux points seulement à récolter sur les neuf possibles lors des trois dernières sorties à domicile, et cela devient alarmant pour le coach Bouarrata.

Le grand coup d'éclat pour cette journée est venu de Béjaïa où, et à la surprise générale, la JSMB a concédé une défaite qui pourrait lui coûter cher. Le bourreau du jour pour les Bédjaouis n'est autre que cette équipe de la JSM Skikda qui a fait montre de plus de réalisme. A Bordj Bou Arréridj, le CABBA a bien entamé la phase retour en s'imposant devant son hôte du jour, l'ABS, sur une réalisation signée Attafen, et ce en dépit de l'expulsion de Bouguelmouna en première période. Chez les mal classés, le MCS a renoué avec la victoire après une longue période de disette. Le MCS, version Rahmouni - Moussouni, a évité l'implosion face à une équipe du MCEE qui n'a pas démérité. Enfin, l'OMA a été la grande déception de cette reprise du championnat après son naufrage au Khroub devant une formation de l'ASK dont les joueurs étaient en grève depuis plusieurs jours. Du pain sur la planche pour le nouvel entraîneur des Arzewiens, Mohamed Henkouche, qui a remplacé Osmane, démissionnaire. Il convient de noter que le match ASO-CRBAF s'est joué hier après-midi à Chlef.

S/S

RÉSULTATS.

USM Bel-Abbès 0 - Paradou AC 0
O. Médéa 2 - USMM Hadjout 1
MC Saïda 1 - MC El Eulma 0
CABB. Arréridj 1 -Amel Boussaâda 0
AS Khroub 4 - OM Arzew 1
JSM Béjaïa 0 - JSM Skikda 2
CA Batna 0 - US Chaouia 0
ASO Chlef - CRB Aïn Fekroun joué hier

1	USM Bel Abbès	29	16
2	O Médea	28	16
3	CA Batna	27	16
4	JSM Béjaïa	26	16
5	CABB Arreridj	23	16
6	ASO Chlef	23	15
7	Paradou AC	22	16
8	JSM Skikda	22	16
9	MC El Eulma	21	16
10	A Bou Saâda	20	16
11	AS Khroub	19	16
12	US Chaouia	17	16
13	OM Arzew	17	16
14	MC Saida	17	16
15	CRB A. Fekroun	16	15
16	USMM Hadjout	11	16

16E JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 (MATCHES AVANCÉS) :

L'Entente de Sétif et le Difaa Tadjenanent repartent sur les chapeaux de roues

LE CHAMPIONNAT de Ligue 1 Mobilis a repris son cours par une 16e journée scindée en trois étapes avec, en ouverture, le premier derby de la capitale entre le leader, l'USM Alger, et son seul tombeur de la phase aller, le NAH Dey. Des retrouvailles qui se sont soldées par un score de parité et qui sont à mettre aux oubliettes. A l'issue de cette opposition, les Usmistes ont réussi à conserver leur fauteuil de leader avec onze et dix points d'avance, respectivement sur le CRB et le MCA lesquels se sont rencontrés hier dans l'autre derby de la capitale, alors que le NAHD grimpe provisoirement à la huitième place avec un total de vingt points, soit à dix-sept points de son adversaire du jour. Vendredi à Relizane, le nouveau coach du Rapid, le Corse François Bracci, a totalement raté son baptême de feu devant son jeune collègue Lamine Boughrara du DRBT l'a piégé en lui donnant une belle leçon de coaching. Le DRB Tadjenanent, qui a fait la différence en seconde période en matérialisant sa supériorité par trois réalisations signées Nazoumi (49'), Sayoud (73') et Chibane (90+3'), renoue avec la victoire et chasse carrément le doute pour entrevoir la suite avec plus de sérénité et d'ambitions, sans complexe. Avec ce succès, le DRBT intègre le podium avec vingt-cinq points au compteur, soit un de moins que le CRB, alors que le RCR demeure en position de premier potentiel relégable. A Oran, l'ESS a mis fin à la bonne série du MCO. Et pourtant, ce sont les protégés de Fouad Bouali qui ont pris les devants en première période sur une réalisation de Zaâbia à la 26e minute, avant de perdre le contrôle de la partie en concédant l'égalisation à deux minutes de la pause sur une réalisation d'Aroussi. Ce but a porté un coup au moral des locaux qui sont passés à côté de leur sujet dans le second half face au défenseur Aroussi, à la 66e minute. Avec ce succès, l'Entente fait un grand bond contrairement au MCO qui reste dans le ventre mou du classement.

S. S.

RÉSULTATS PARTIELS :

USMA-NAHD 1-1
RCR- DRBT 0-3
MCO-ESS 1-2
JSS- USMH 0-0

RIYAD MAHREZ MEILLEUR JOUEUR MAGHRÉBIN 2015 :

«Je suis très touché par ce succès»

L'INTERNATIONAL algérien de Leicester City Riyad Mahrez, élu largement meilleur joueur maghrébin 2015 lors du sondage organisé par le magazine France Football, s'est déclaré «très touché» par ce succès et remercie tous ceux qui ont voté pour lui.»Je suis très fier de remporter ce trophée. Je remercie tous les internautes de France Football. Je me sens vraiment touché par ce succès, et cela récompense mon travail. Je finis devant Mehdi Benatia et Yacine Brahimi, c'est flatteur. Ce sont de supers joueurs. Yacine est un ami, et lui succéder, c'est un clin d'œil sympa», a indiqué Mahrez vendredi. Le milieu offensif algérien a été élu à une très large majorité (67% des 112 668 votes) devant le Marocain Mehdi Benatia et l'Algérien Yacine Brahimi. En dépit de cette distinction, le second meilleur buteur de Leicester cette saison garde les pieds sur terre et compte travailler davantage pour progresser. «Je sais que j'ai encore beaucoup à faire pour continuer ma progression. C'est la réalité du haut niveau, il faut toujours être performant», a-t-il estimé. Interrogé par le magazine sur l'excellent parcours des Foxes, coleaders de la Premier League avec Arsenal après 21 journées, Mahrez reste prudent, estimant que la seconde partie du championnat sera encore plus dure. «On a 43 points. Franchement, vous dire qu'on vise le «big four», c'est compliqué. Les derniers matchs ont été difficiles. Il y a une intensité incroyable. C'est un Championnat très dur».

HICHEM BELKAROUI ET LE CLUB AFRICAIN, C'EST FINI

LE DÉFENSEUR international algérien Hichem Belkaroui et le Club africain: c'est fini. Selon Shems FM, les deux parties ont rompu leur contrat à l'amiable. Le joueur a maintenant deux semaines pour trouver une porte de sortie, ce qui ne devrait pas poser d'énormes problèmes tant le joueur a démontré ses qualités aussi bien en championnat de Tunisie, qu'avec l'équipe nationale. Si un club de l'autre côté de la Méditerranée est à la recherche d'un solide défenseur, il serait de bon ton de se pencher sur le cas de Belkaroui.Il est à noter que le défenseur central de 25 ans est convoité par une formation émiratie (Al Sharjah) et qu'il est fort logiquement très suivi en Ligue 1. Malgré un autre but de Slimani , le Sporting tenu en echec Islam Slimani a inscrit, face à Tondela, son 6e but en 4 matchs, mais le Sporting a été contraint au match nul, 2-2, après avoir évolué à 10 pendant plus d'une heure. Les choses ont trés mal débuté pour les hommes de Jorge Jesus, avec l'expulsion sévère du gardien Rui Patricio à la 29e minute et l'ouverture du score de Tondela sur penalty dans la foulée. Par la suite, le Sporting va courir après le score jusqu'à l'égalisation de l'Algérien à la 54e minute. Quelques minutes plus tard, Gelson Martins, entré à la mi-temps, donne l'avantage aux Lisboètes (61').Alors qu'ils pensaient tenir le score, les joueurs du Sporting vont voir Tondela égaliser à la 85e minute de par Chamorro.

A 95 ANS, IL RELANCE SON ANCIEN GROUPE DE JAZZ



UN PIANISTE de jazz a décidé à 95 ans de relancer son ancien groupe de jazz pour rompre avec l'ennui et la solitude de l'âge. Et il n'est jamais trop tard...

Edward Hardy joue du piano depuis toujours. Et à 95 ans, ça veut dire beaucoup. L'Anglais s'ennuyait dans sa maison de retraite du Somerset (sud-ouest de la Grande-Bretagne) quand, un beau jour, il décide de passer une petite annonce pour dénicher quelques "sidemen" et reformer le groupe de jazz de ses jeunes années.

La proposition récolte, à sa grande surprise, un énorme succès: près d'une centaine de musiciens répondent en effet à l'appel du vétéran de l'armée britannique, précise Le Figaro. Cerise sur le gâteau, plusieurs membres de son groupe de l'époque se manifestent et viennent le retrouver à la maison de retraite. 35 ans après leurs derniers concerts, ils regoûtent désormais au plaisir de jouer ensemble.

Rongé par la dépression et touché par les premiers symptômes d'Alzheimer, Edward ne cache pas son bonheur: "Dès que je joue de la musique, je me sens plus jeune, et dans un groupe, avec d'autres musiciens, c'est encore mieux", confie-t-il au Huffington Post. Les médecins confirment le diagnostic personnel: la pratique d'un instrument, et en particulier du piano, aurait un effet bénéfique sur la mémoire.

Ed ne craint d'ailleurs plus l'avenir et aurait d'ores et déjà programmé quelques concerts... à la maison de retraite en 2016. De quoi ravir les pensionnaires, au vu de l'énergie et du plaisir affichés par ce "jeune" pianiste presque centenaire. Et un message transmis au passage: il n'est jamais trop tard...

UNE STATUE EN OR DE 37 MÈTRES À LA GLOIRE DE MAO



LA PROVINCE du Henan a honoré la mémoire de l'ex-leader Mao Tsé-Toung, fondateur de la République populaire de Chine, d'une statue monumentale en or de 37 mètres de haut.

Les ouvriers peaufinent les derniers détails mais le projet mégalomane s'élève déjà sur la plaine du district de Tongxu, près de Kaifeng (province de Henan, centre-est du pays). La statue de béton et d'acier, entièrement recouverte d'or, mesure 37 mètres de haut et sa contruction, étalée sur neuf mois, aurait coûté trois millions de yuans (environ 430.000 euros), selon le site Mashable.

L'oeuvre présente l'ex-leader historique chinois Mao Tsé-Toung assis sur son trône. Vénéré en Chine, le "Grand Timonier" s'installe à la tête du pays à l'issue de la guerre civile en 1949 et y reste jusqu'à sa mort en 1976. A l'origine de la modernisation du pays mais aussi de grandes réformes désastreuses ("Grand Bond en avant") longtemps passées sous silence, Mao jouit aujourd'hui encore d'une image très controversée. Son mandat coïncide en effet avec l'ouverture à l'Occident, la Révolution culturelle, l'émergence d'une future puissance mondiale mais aussi la mort de dizaines de millions de citoyens, dont la plupart pendant l'épisode de la "grande famine" (années 50) durant lequel 30 millions de Chinois seraient morts de faim. Aujourd'hui encore, Pékin n'avoue qu'à demi-mot les "erreurs" du passé. En juillet, un ancien responsable local du Parti communiste chinois (PCC) avait même dû présenter ses excuses après avoir qualifié Mao Tsé-Toung de "criminel" pour sa responsabilité dans les exactions commises au cours des années 60 et 70.

Une baleine dans les rues de Liège



SCÈNE particulièrement cocasse ce mardi matin dans les rues de Liège. Des habitants de Liège ont été témoins d'une scène surréaliste mardi. Une baleine ficelée sur une longue remorque tractée par un camion a été aperçue traversant les rues de la cité ardente.

Il ne s'agissait pas d'une véritable baleine mais d'une reproduction du cétacé qui était livrée au Théâtre de Liège pour les besoins de l'adaptation de "Moby Dick" d'Orson Welles du roman d'Herman Melville. Un beau coup de pub pour le Théâtre de Liège où la pièce sera jouée du 17 au 23 janvier.

Le saviez-vous

LE GINGEMBRE EST 10 000 FOIS PLUS EFFICACE QUE LA CHIMIOTHÉRAPIE !



Selon une étude réalisée par les scientifiques de la Georgia State University et publiée dans la revue PLoS, le gingembre contient naturellement un composé qui est jusqu'à 10 000 fois plus efficace et plus sain que la chimiothérapie pour tuer les cellules souches cancéreuses qui causent des tumeurs malignes.

En effet, les chercheurs ont découvert que le [6]-shogaol, un composé chimique produit lorsque les racines du gingembre sont séchés ou cuits, cible les cellules souches cancéreuses sans endommager les cellules saines contrairement à la chimiothérapie qui peut induire plusieurs effets secondaires.

LE DÉCOLLAGE D'UN AVION RETARDÉ PAR... UNE ABEILLE



LA COMPAGNIE aérienne indonésienne Garuda a été contrainte de retarder de plusieurs heures le décollage d'un avion en raison de la présence d'une abeille dans une sonde Pitot qui mesure la vitesse de l'air, a annoncé mercredi un porte-parole.

Le Boeing 737 transportant 156 passagers devait initialement décoller de l'aéroport de Kualanamu, dans le nord de l'île de Sumatra, à 10H10 mardi. Mais son départ pour Jakarta été retardé d'au moins quatre heures, le pilote ayant décidé de ne pas procéder à l'embarquement après avoir constaté un problème sur un instrument de contrôle.

"Une investigation a révélé que l'incident provenait d'un problème technique dû à la présence d'un insecte dans un tube Pitot", a déclaré un porte-parole de Garuda, Benny Burarbutar, dans un communiqué. "En raison d'un problème de sécurité, Garuda Indonesia a décidé de retarder le vol", a-t-il ajouté.

Un autre responsable a confirmé qu'une abeille se trouvant dans une sonde Pitot était à l'origine du problème. Une fois l'incident réglé, l'avion s'est envolé pour Jakarta où il a atterri sans encombres mardi après-midi.

AUX PAYS-BAS, IL FAIT SI FROID QU'ON PEUT SE DÉPLACER EN PATINS À GLACE DANS LA RUE



LE FROID a des avantages parfois ludiques. Dans le nord des Pays-Bas, il fait si froid ces jours-ci qu'une couche de glace recouvre les rues, poussant les autorités à conseiller ce mercredi aux automobilistes de ne pas prendre la route. Qu'à cela ne tienne, certains Néerlandais ont chaussé leurs patins à glace pour se déplacer.

Apple accusé de violation de brevets sur l'Apple Watch

La spécialiste des capteurs biométriques Valencell a décidé d'attaquer Apple et Fitbit pour le vol de plusieurs brevets, notamment concernant l'Apple Watch.

Les histoires de violations de brevets sont monnaie courante entre les différents géants du web. On se souvient de la condamnation de Samsung obligé à verser la somme rondelette de 548 millions de dollars à Apple.
La firme de Cupertino ne semble pas en reste et après avoir été condamné en octobre dernier par l'Université de Wisconsin-Madison, Apple est désormais visé par une plainte de la firme Valencell qui lui reproche le vol de certaines de ses technologies dans le développement de l'Apple Watch.



Valencell attaque Apple

La firme Valencell est spécialisée dans la fabrication de capteurs biométriques et notamment ceux qui permettent de mesurer la fréquence cardiaque. C'est notamment sur ce point que Valencell attaque Apple puisque l'Apple Watch embarquerait des capteurs de fréquences cardiaques largement inspirés de sa technologie.
Apple n'est pas le seul visé par cette plainte puisque FitBit est également accusé du vol de ce même dispositif de mesure de fréquence cardiaque sur les Fitbit Charger HR et du Fitbit Surge. Bien entendu, on pourrait penser à une énième plainte de petits malins qui cherchent à se faire de l'argent sur le dos d'Apple, mais dans cette affaire, Valencell a quelques arguments à faire valoir.

Le loup dans la bergerie

Si vous avez vu les différentes biographies de Steve Jobs, vous vous souvenez surement du passage ou Bill Gates et ses équipes reçoivent un Apple II et en profitent pour s'inspirer largement du travail de la firme de Cupertino pour leur système d'exploitation Windows (loin de nous l'idée de relancer débat Bill Gates contre Steve Jobs ici).
Apple aurait, selon Valencell, utilisé une méthode similaire pour « emprunter » sa technologie puisqu'en 2013, la firme a fait la démonstration d'un prototype de montre avec sa technologie de capteur cardiaque devant 15 employés d'Apple. Valencell a ensuite envoyé des exemplaires de démonstration à Apple pour que la firme puisse se faire un avis. La firme de Cupertino aurait fait semblant de vouloir racheter la technologie de Valencell pour ensuite profiter de ces exemplaires de test pour la copier sans vergogne. Du côté de FitBit, les deux firmes se seraient rencontrées lors du CES 2014. Quatre brevets auraient été copiés, Valencell indique que des livres blancs décrivant sa technologie ont été téléchargés depuis des machines localisées dans les locaux d'Apple. Reste maintenant à voir si la justice se saisira sérieusement de cette affaire et si Apple et FitBit peuvent être inquiétés.

Orange va bien racheter Bouygues Telecom

LES NÉGOCIATIONS entre Orange et Bouygues Telecom ont bien été confirmées par les deux opérateurs. Les modalités seront fixées d'ici quelques semaines.
Le rachat de Bouygues Telecom par son concurrent Orange était donc une information correcte. Hier, les 2 opérateurs ont confirmé les débuts de pourparlers afin de négocier les modalités d'un tel rapprochement. Ces négociations seront suivies de près par l'Etat et les autorités de la concurrence.

Le rachat de Bouygues Telecom par Orange aura bien lieu

« Intéressé par tout schéma qui lui permettrait de conforter son ancrage durable dans les télécoms, Bouygues annonce que des discussions préliminaires ont été engagées avec Orange pour explorer toute éventuelle opportunité. A cet effet, un accord de confidentialité a été signé ce jour parBouygues et Orange« . C'est par ces quelques lignes dans un communiqué publié hier que l'opérateur confirmait son futur rachat par Orange.
De son côté, Orange affirme qu'aucun calendrier ni schéma n'ont encore été fixés pour parvenir à un accord. Toutefois, pour son PDG Stéphane Richard, « c'est une affaire de quelques semaines. Un mois, deux mois, ça n'ira sans doute pas beaucoup au-delà« , déclarait-il au micro de RTL.
Au cœur des négociations, la valeur de Bouygues Telecom. Le groupe serait valorisé pour 10 milliards d'euros payés en actions Orange. Cependant, selon certains analystes, Bouygues devrait obtenir une participation entre 10% et 15% du capital soit entre 4 et 6 milliards d'euros, le reste devant être payé en monnaie sonnante et trébuchante.

Free et SFR participeront dans ce rapprochement

Afin de rassembler des fonds mais aussi satisfaire les autorités de la concurrence, Free et SFR vont se joindre aux négociations. Ainsi, les actifs de Bouygues Telecom seront répartis entre les 3 opérateurs. Free et SFR pourraient obtenir les boutiques physiques de Bouygues Telecom mais aussi une partie de la clientèle et du réseau mobile.
L'Etat voit cette consolidation d'un bon œil. Cela devrait faciliter le déploiement des réseaux Internet très haut débit, tant fixe que mobile, à condition que sa participation au capital d'Orange (23%) reste plus élevée que celle de Bouygues.

QUAND FACEBOOK LAISSE VOLONTAIREMENT DES BUGS SUR SON APPLICATION ANDROID



EN 2012, Facebook aurait mis en ligne une version volontairement défaillante de son application Android afin de tester la loyauté de ses utilisateurs.
Si Facebook compte plus d'un milliard d'utilisateurs, ce n'est pas forcément dû à sa manière de traiter ses utilisateurs, notamment au niveau des données personnelles. Le réseau social doit surtout son succès à son côté hyper addictif.
Une fidélité qu'aurait testée Facebook en proposant une version de son application Android volontairement remplie de bugs pour étudier la réaction des internautes.

Quand Facebook nous utilise comme cobaye

Cette information fracassante a été révélée par le magazine en ligne The Information. Pendant au moins une semaine entière lors de l'année 2012, les équipes du réseau social de Mark Zuckerberg auraient volontairement mis en ligne une version de son application mobile Android qui fonctionnait plutôt mal.
D'énormes bugs faisant littéralement planter l'application ont été créés afin de voir à quel point les utilisateurs de la plateforme pouvaient être tolérant avant de basculer vers la version web mobile de Facebook, moins bien optimisée que l'application smartphone.

Voir comment s'affranchir du Google Play Store

Facebook aurait également rendu volontairement le téléchargement de l'application sur la Play Store impossible en proposant un lien web à la place là encore, pour vérifier si les utilisateurs étaient prêts à effectuer des démarches supplémentaires pour pouvoir profiter du réseau social.
Facebook n'a bien évidemment pas communiqué officiellement sur ce type de pratiques et nous ne connaissons pas vraiment sur combien d'utilisateurs ces tests ont été menés. Selon The Information, Facebook aurait procédé de la sorte pour tester les conséquences éventuelles d'un retrait de son application du Google Play Store sur les réactions des utilisateurs. À en juger par des sources internes au réseau social, il semblerait qu'en dépit des bugs, les utilisateurs « n'ont jamais arrêté de revenir », prouvant l'addiction des internautes à Facebook.

TWITTER : BIENTÔT DES TWEETS À 10.000 CARACTÈRES ?



TWITTER pourrait bientôt faire exploser la limite de 140 caractères pour la faire passer à 10.000. Attendez-vous à bientôt passer beaucoup plus de temps à remonter votre fil Twitter ! Selon les informations des journalistes du site Re/Code, le réseau social s'apprêterait en effet à faire sauter la limite des 140 signes pour imposer un nouveau standard. Twitter ne devrait d'ailleurs pas faire les choses à moitié, car cette limite pourrait être portée à 10 000 caractères.

Des tweets bientôt longs comme le bras

Dans son article, Re/Code indique avoir reçu l'information de sources « nombreuses et au courant des plans stratégiques de Twitter ». En quête de renouvellement pour garder toujours plus longtemps les twittos sur sa plateforme, le réseau social pourrait donc multiplier la limite des caractères par 71. Un changement déjà opéré il y a quelques semaines dans les messages privés.
Toujours selon Re/Code, le changement pourrait intervenir très rapidement, car l'arrivée des messages de 10.000 caractères pourrait se faire dès la fin du premier trimestre 2016. Dans les faits, on pourrait s'inquiéter de l'arrivée de messages aussi longs sur un réseau social qui privilégie les formats courts et l'instantanéité. Mais pour ne pas surcharger nos fils d'actu, les messages les plus longs proposeraient un lien "Lire la suite" qui permettrait à qui veut en savoir plus de dérouler le message en question.

Une révolution pour relancer la machine

Nous avons hâte de voir comment sera accueillie cette nouvelle forme de messages auprès des fervents utilisateurs de Twitter. Dans tous les cas, cette nouvelle mesure va dans le sens de la stratégie de Jack Dorsey, le nouveau PDG de Twitter, qui avait annoncé de nombreux changements pour tenter de relancer l'intérêt du réseau social. L'entreprise Twitter ne fait en effet pas de bénéfices et depuis quelques mois, son nombre d'utilisateurs semble stagner. L'arrivée des messages de 10.000 caractères interviendrait des projets comme l'indexation des tweets dans Google, la mise en place du service d'actualité Moments ou encore le classement des tweets par pertinence et non plus dans l'ordre chronologique. Ces mesures permettront peut-être d'attirer de nouveaux utilisateurs, mais à n'en pas douter, les twittos des premières heures pourraient bien finir par se détourner de la plateforme. À titre d'exemple, cet article ne compte que 2304 caractères !

Questions ? Réponses !

QUELLES SONT LES HORMONES LIÉES AU STRESS ?



La manifestation d'un stress est toujours le résultat d'une réaction hormonale en chaîne. Car en fait, pas moins de 5 hormones entrent en jeu :
•l'ACTH ou hormone corticotrope ;
•le cortisol ;
•l'adrénaline ;
•l'ocytocine ;
•la vasopressine.

Les cinq hormones du stress

•L'ACTH est sécrétée par l'hypophyse, une glande située à la base du cerveau. Son rôle est de stimuler les glandes surrénales, qui à leur tour libèrent le cortisol.
• Le cortisol a pour but de fournir au cerveau un apport en énergie suffisant pour nous préparer à faire face au stress. Il intervient notamment dans la régulation de la tension artérielle, de la fonction cardiovasculaire, de la fonction immunitaire.
•L'adrénaline, elle, prépare l'organisme à répondre au stress : le rythme cardiaque et la respiration s'accélèrent, la pression artérielle augmente.
•L'ocytocine intervient notamment au niveau de notre comportement en société. Elle est aussi particulièrement impliquée dans la relation mère-enfant.
•La vasopressine enfin, est également appelée hormone antidiurétique. Elle permet de réguler les fonctions urinaires et la pression sanguine. Elle joue un rôle important dans la gestion de l'anxiété.

Le mal de dos de plus en plus fréquent chez les jeunes

De plus en plus d'enfants et adolescents souffriraient de mal de dos. Le manque d'activité physique ou, à l'inverse, l'exercice intense d'un ou plusieurs sports peuvent être en cause. Même avec des examens comme l'IRM, les médecins ne trouvent pas toujours l'origine de la douleur.



Près d'un adolescent sur trois aurait mal au dos et la fréquence du mal de dos chez les enfants et les adolescents serait en augmentation, d'après une revue de littérature parue dans Journal of the American Academy of Orthopaedic Surgeons. Une large étude de 2007 avait trouvé que l'incidence annuelle du mal de dos chez les adolescents allait de 11,8 à 33 %. Cette incidence augmente avec l'âge et de plus en plus de jeunes souffrent d'un mal de dos qui n'est pas d'origine organique (les causes organiques sont par exemple les tumeurs ou les infections).
Dans ce nouvel article, les deux auteurs font la liste des principales causes de douleur du dos en pédiatrie et proposent des stratégies de diagnostic et de traitement. Pour près des deux tiers des patients adolescents, l'examen physique et l'imagerie clinique ne permettent pas de définir de cause claire pour leur mal de dos. D'après l'auteur principal de l'étude, Suken Shah, chirurgien orthopédiste (Alfred I. duPont Hospital for Children de Wilmington, aux États-Unis), « Il pourrait être d'origine musculaire, dû à une mauvaise posture, trop d'entraînement dans un seul sport ou plusieurs sports dans la même saison, ou le contraire – trop peu d'activité et pas assez d'exercice ».
Généralement, la douleur est gérée par du repos et des anti-inflammatoires non stéroïdiens comme de l'ibuprofène. « Si votre histoire, l'examen physique ou des tests simples révèlent un diagnostic ou un problème, il [le mal de dos, NDLR] peut être traité rapidement et vous serez probablement en mesure de reprendre vos activités ou le sport ».
Sédentarité, mauvaise posture et poids des cartables en cause
Pour expliquer cette augmentation de la fréquence du mal de dos chez les enfants et les adolescents, les auteurs proposent plusieurs hypothèses : la sédentarité, l'obésité et le poids des cartables. En effet, les enfants avec des douleurs au dos, au genou, à la hanche, la cheville, ont un IMC (Indice de masse corporelle) plus élevé que ceux qui n'ont pas de douleur. La douleur due aux cartables trop lourds ne justifie cependant pas une consultation chez un chirurgien orthopédique.
Pour prévenir ou limiter la douleur, il est conseillé de se tenir correctement, d'entretenir ses muscles, de faire de l'exercice régulièrement, d'éviter de porter de lourds cartables et de toujours utiliser les deux sangles pour bien répartir la charge (et non une seule).

Les causes les plus courantes de mal de dos chez les enfants et adolescents sont :

•la spondylolyse : une perte de continuité de l'isthme articulaire qui toucherait environ 4,4 % des enfants contre 6 à 11,5 % des adultes. Cette douleur moyenne à sévère est soulagée par le repos et gérée sans intervention chirurgicale : corset, anti-inflammatoires non stéroïdiens ;
•la spondylolisthésis (glissement en avant d'un corps vertébral) ;
•la cyphose (dos rond), chez des adolescents plus âgés. Si elle est très prononcée, elle peut nécessiter le port d'un corset voire une chirurgie ;
•des blessures ;
•une hernie, moins fréquente en pédiatrie que chez les adultes ;
•une infection, traitée par des antibiotiques ;
•un néoplasme, traité par chimiothérapie.

Le médecin ajoute : « Il est très important de savoir que si vous rencontrez la moindre faiblesse ou engourdissement, une douleur qui se prolonge vers le bas de votre jambe, une douleur qui vous réveille de votre sommeil ou une douleur qui ne fait qu'empirer au fil des jours, vous devez consulter un médecin rapidement ».

Cigarette électronique : un effet nocif sur les cellules repéré au laboratoire

UNE NOUVELLE étude montre des effets délétères de la vapeur de cigarettes électroniques sur des cellules en culture. On est loin des conditions d'exposition du fumeur mais ce travail met les chercheurs sur la piste de substances nocives.
Une équipe de chercheurs américains confirment par une nouvelle étude les mises en garde contre la dangerosité des cigarettes électroniques. En laboratoire, ils ont observé les dommages des vapeurs des e-cigarettes sur des cellules humaines. Pour le docteur Jessica Wang-Rodriquez, et son équipe du laboratoire du Veterans affairs San Diego health system, les cigarettes électroniques ne sont pas aussi sûres que voudraient le dire les commerçants.
Le 8 décembre dernier, une équipe de chercheurs de l'Harvard T. H. Chan School of Public Health, de Boston, notait déjà la présence d'un produit chimique, le diacétyle, lié aux maladies respiratoires graves dans plus de 75 % des liquides de cigarettes électroniques qu'elle a testés. Pour cette nouvelle étude, publiée dans la revue Oral Oncology, les chercheurs de San Diego ont testé deux types de cigarettes électroniques, l'une avec nicotine, l'autre sans. Ils ont découvert que la première version causait le plus de dommages mais, plus surprenant, celle dont la vapeur ne contenait pas de nicotine altérait aussi les cellules épithéliales de la bouche et des poumons en culture.



L'ADN est endommagé par les vapeurs de e-cigarettes

« Beaucoup d'études ont montré que la nicotine peut endommager des cellules, déclare Jessica Wang-Rodriguez. Mais nous avons constaté qu'elle n'est pas le seul composant responsable. Il doit y avoir d'autres composants dans les e-cigarettes qui causent ces dégâts. Il se peut que nous ayons identifié d'autres composants cancérigènes qui n'avaient jamais été révélés. »
Les chercheurs ont créé un extrait de vapeur diffusée par deux cigarettes électroniques de deux marques populaires parmi les 500 existantes et l'ont utilisé pour traiter des cellules humaines. Le constat est clair : l'ADN des cellules exposées à la vapeur a été endommagé. Autre observation : les cellules soumises aux tests avaient plus de probabilité de s'autodétruire, de se nécroser et de mourir. Les chercheurs reconnaissent que les cellules testées dans le laboratoire ne sont pas complètement comparables à des cellules vivant dans l'organisme. La vapeur d'e-cigarette pourrait avoir des effets différents que ceux observés au laboratoire. De plus, l'équipe n'a pas cherché à reproduire la quantité totale de vapeur inhalée par le fumeur. Pour les scientifiques, l'objectif est désormais d'identifier individuellement les composés chimiques qui contribuent à détruire les cellules.

Comment l'expérimentation animale dans la recherche médicale nuit à notre santé

L'expérimentation animale est défendue par l'affirmation qu'elle serait fiable, que les animaux fournissent d'assez bons modèles de la biologie humaine et des maladies humaines pour générer des informations pertinentes et que, en conséquence, son utilisation fournit de grands bénéfices pour la santé humaine.

●●● *(suite)*

cardiovasculaires a été basée en grande partie sur des expériences sur des singes. Ce traitement est connu, maintenant, pour augmenter le risque de ces maladies chez la femme.

La recherche de vaccins contre le sida en utilisant des singes représente l'un des échecs les plus notables de la transposition à l'Homme de données obtenues par l'expérimentation animale. D'immenses ressources et des décennies ont été dévolues à la création de modèles singes (y compris chimpanzés) du sida. Pourtant, tous les quelque 90 vaccins HIV qui ont réussi chez l'animal ont échoué sur l'Homme.

La supposition que les données animales seraient fiables pour l'Homme a mené à des souffrances humaines significatives et injustifiables. Par exemple :

•les volontaires d'un essai clinique du gp120 (contre le sida) ont couru des risques inutiles en raison de la confiance placée dans des résultats d'expériences sur des singes ;

•deux études phares impliquant des milliers de femmes ménopausées traitées avec la thérapie hormonale de substitution ont été écourtées en raison de risques accrus d'AVC et de cancer du sein ;

•en 2003, Elan Pharmaceuticals a dû mettre fin à un essai clinique de phase 2 (sur un petit nombre de patients) lorsqu'un vaccin expérimental contre la maladie d'Alzheimer a provoqué des inflammations du cerveau chez l'Homme. Aucun effet secondaire significatif n'avait été détecté sur des souris transgénique ni sur des singes ;

•avant le premier essai sur l'Homme, le TGN1412 avait été testé sur des souris, des lapins, des rats et des singes sans montrer d'effets négatifs (voir La Notice d'Antidote de juin 2006). Des singes avaient également subi des études de toxicité chronique et avaient reçu pendant 4 semaines consécutives des doses 500 fois supérieures à celle qui a été donnée aux volontaires humains. Aucun de ces singes n'avait subi les effets qui ont affecté les



Hommes presqu'immédiatement après avoir reçu des doses minimes du médicament testé. Des macaques rhésus et cynomolgus avaient spécialement été choisis car leurs récepteurs CD28 montraient une affinité semblable aux récepteurs CD28 humains pour le TGN1412. Sur la foi de telles données, il avait été conclu que les résultats obtenus sur ces singes permettraient de prédire de façon fiable la réponse humaine à ce médicament -une conclusion qui s'est avérée catastrophiquement erronnée.

Les dommages collectifs qui résultent d'expériences trompeuses sur des animaux

Les problèmes ont surgi car les différences -souvent non détectées- entre espèces animales sont de loin beaucoup plus nombreuses et importantes que les similarités.

Il a été affirmé que recueillir quelques informations par des expériences sur des animaux était préférable à ne pas avoir d'information du tout. Cette thèse néglige le fait que des informations trompeuses peuvent être pires que l'absence d'information à partir d'essais sur des animaux. L'utilisation d'expériences non prédictives sur l'animal peut provoquer de la souffrance humaine de deux façons au moins : d'abord, en produisant des données trompeuses de sécurité et d'efficacité ; et ensuite, en menant à l'abandon potentiel de traitements médicaux utiles et en privant de ressources des méthodes plus efficaces.

Sur 5 000 à 10 000 médicaments potentiels étudiés, seulement 5 environ entrent en phase 1 d'essais cliniques. De possibles thérapies peuvent être abandonnées à cause de résultats sur l'animal qui ne s'appliquent pas à l'Homme.

•Le tamoxifène, un des médicaments les plus efficaces pour certains types de cancer du sein, aurait sans doute été rejeté si sa propension à provoquer des tumeurs dans le foie chez le rat avait été découverte au cours des essais précliniques plus tôt qu'après des années d'utilisation chez l'Homme.

•Le Glivec, utilisé contre la leucémie myéloïde chronique, a provoqué de sérieux effets secondaires sur au moins cinq espèces animales, y compris des dommages au foie chez le chien. Toutefois, la toxicité hépatique n'ayant pas été détectée sur des cellules humaines en culture, les essais cliniques ont pu avoir lieu et ont confirmé l'absence de toxicité hépatique significative chez l'Homme.

•Plusieurs médicaments utiles qui ont été utilisés de façon sûre chez l'Homme pendant des décennies, comme l'aspirine ou la pénicilline, pourraient ne pas être disponibles aujourd'hui si les exigences règlementaires actuelles de tests sur des animaux avaient été en vigueur à l'époque de leur développement.

Des organes humains cultivés en laboratoire, des organes humains sur puces, des technologies informatiques, l'impression en trois dimensions de tissus humains vivants et le Projet Toxome Humain sont des exemples de nouvelles technologies basées sur l'Homme qui suscitent de plus en plus d'enthousiasme. Le bénéfice d'utiliser ces méthodes au cours des essais précliniques plutôt que des expériences sur des animaux repose sur le fait qu'elles sont basées sur la biologie humaine. Ainsi, leur utilisation élimine en grande partie le travail de supposition requis lorsqu'on cherche à extrapoler à l'Homme des données obtenues sur d'autres espèces animales. De plus, ces essais proposent des systèmes biologiques complexes, à la différence des techniques in vitro classiques.

Les entreprises du réseau 1% for the Planet s'auto-taxent pour la protection de l'environnement

Ce club d'entreprises unique en son genre, créé en 2002, est un réseau international d'entrepreneurs qui ont compris que leur pérennité est aussi liée à l'état de la planète et ont décidé d'assumer leur part de responsabilité dans sa préservation.

Ils ont fait le choix de reverser annuellement 1% de leur chiffre d'affaires à des associations environnementales. Résultat : plus de $130 millions de dollars ont été versés par les entreprises membres, directement à des associations environnementales, en 13 ans. "Il y a une grande différence entre le versement d'un pourcentage de vos profits et le versement d'un pourcentage de votre chiffre d'affaires," dit Yvon Chouinard, fondateur et propriétaire de Patagonia. "Dans un cas, c'est un geste caritatif ; dans l'autre, les entrepreneurs démontrent concrètement que les valeurs environnementales sont au cœur du plan d'activité de leur société". Plusieurs membres ont signé le 8 décembre dernier à l'Hôtel de Ville de Paris le "Pacte des entreprises 1% pour le climat".

1200 entreprises membres dans près de 40 pays

Si la Conférence sur le Climat est avant tout politique, les états ne sont pas les seules parties prenantes. Les entreprises contribuent, par leurs activités, aux changements climatiques et elles peuvent décider, par leurs processus de fabrication ou leur approvisionnement de réduire leur empreinte carbone. Elles peuvent aussi choisir de “compenser” une partie de cette empreinte inévitable par du mécénat. C'est ce que font les entreprises du réseau 1% for the Planet : elles s'auto-taxent. A un niveau très élevé puisqu'elles reversent annuellement 1% de leur chiffre d'affaires à des associations environnementales.

Lancé en 2002 aux Etats-Unis par Yvon Chouinard, fondateur et propriétaire de Patagonia, et Craig Mathews, ex-propriétaire de Blue RibbonFlies, 1% for the Planet est un réseau d'entreprises comptant près de 1200 entreprises membres dans 40 pays. En 13 ans, plus de $130 millions de dollars ont été versés par les entreprises membres, directement à des associations environnementales.

La France est le pays le mieux représenté après les Etats-Unis

Près de 80 entreprises membres en France, consacrent annuellement 3 millions d'euros à la philanthropie environnementale. Quelques entreprises connues du grand public comme Caudalie (cosmétiques), Léa Nature (alimentation et cosmétique biologiques), Maisons du monde (gamme Envie d'Eco, décoration), Vrai (produits laitiers biologiques), Phytodess (marque de DESSANGE International) en font partie et aussi une multitude de PME et TPE réparties sur tout le territoire : un cabinet de psychothérapie à Paris, un reporter-photographe en Bretagne, un guide de montagne dans les Pyrénées, un fonds d'investissement dans l'Aubrac, des agences d'éco-conception ou de marketing digital dans les Alpes... Ces entrepreneurs aux profils et aux tailles d'entreprises très variés ont ce point commun : la prise de conscience que le monde des affaires est en partie responsable de la crise environnementale actuelle et la féroce volonté de contribuer au changement, ensemble.

"Actuellement, seulement 3% du total des dons sont dédiés à l'environnement et seulement 3% de ce total provient du monde de l'entreprise[1]. La planète mérite plus que cela. Notre réseau grandissant d'entreprises membres contribue à l'augmentation de la philanthropie environnementale et donc à l'impact sur le terrain", dit Kate Williams, CEO du 1% for the Planet.

"'1%, c'est énorme !' – est en général la réponse que nous avons de la part des entreprises que nous contactons, explique Isabelle Susini, nouvellement en charge du développement du réseau en France. 1% du chiffre d'affaires est un engagement important, mais il est à la mesure de l'enjeu." Le rôle du 1% for the Planet, à but non lucratif, est de convaincre plus d'entreprises à consacrer 1% de leur chiffre d'affaires au profit de plus de 500 associations agréés (en France). Le but est aussi de faciliter le financement des associations de terrain, en les mettant en lien avec les mécènes. Le réseau se charge par ailleurs de certifier ses membres : en tant que tierce partie, le 1% for the Planet vérifie que ses entreprises membres reversent bien 1% de leur chiffre d'affaires à des associations agréées.

Le "Pacte des entreprises 1% pour le climat"

Plus spécifiquement sur la question du climat, le réseau 1% for the Planet propose à ses entreprises membres de signer d'ici le 8 décembre le "Pacte des entreprises 1% pour le climat", par lequel les entreprises reconnaissent leur responsabilité quant aux changements climatiques et s'engagent, dans le cadre de leur donation annuelle de 1% de leur chiffre d'affaires, à en reverser une partie à une ou des associations agissant pour la préservation du climat.

Mardi 8 décembre à Paris, lors d'un rassemblement pendant la COP21, plusieurs membres 1% ont signé le Pacte en présence de grands témoins comme Yann Arthus Bertrand (1er ambassadeur du 1% en France), Tristan Lecomte (membre avec Pur Projet et nouvel ambassadeur 1%), Samuel Le Bihan (nouvel ambassadeur du 1% for the Planet et fondateur d'Earthwake), Flore Berlingen (Zerowaste France), François Veillerette (Générations futures), Marie-Hélène Keijser (Weforest). Parmi les signataires ! Léa Nature, Vitamont, Obalys, Appartement à rénover, Capston, Caudalie, Lechosysteme, Maisons du Monde, Design vertical, Balao, le Festival du film d'aventure de la Rochelle, Switch et TurnKey...).

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.
Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara



Pensée

Cela fait déjà une année le 11 janvier 2015 que nous a quittés notre chère mère et grand-mère
Zohra KHENNOUCHE (née Ghazi)
Laissant derrière elle un immense vide.
En cette douloureuse circonstance, coïncidant avec la nouvelle année amazighe sans toi mère.
Ton fils Aïssa, son épouse et ses enfants ainsi que toutes tes filles prient pour toi et demandent à tous ceux qui t'ont connu d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire. Que Dieu le Tout-Puissant te couvre de Sa Sainte Miséricorde.

Ton unique fils Aïssa et tes filles prient pour toi.
Paix à ton âme

Condoléances

Le directeur de l'Orchestre symphonique national, Abdelkader Bouazzara, l'ensemble des musiciens de l'Orchestre ainsi que toute l'équipe de son personnel ont été très peinés et profondément attristés du rappel à Dieu de la mère du grand et talentueux musicien Abdelkrim KARA. Ils partagent la douleur avec lui et prient le Tout Puissant d'accueillir la défunte dans son vaste Paradis.
C'est à Dieu que nous appartenons et c'est à lui que nous retournons.

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger.
160 m² bâtis/422 m²
Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Duplex

Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.
200 m², entrée et garage personnels.
Prix : 13 millions le m².

Tél. (0661) 69.36.30



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2016
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

ANTI-JAMBES LOURDES



Les exigences de notre vie moderne est ,parfois, la cause de nos souffrances. Par exemple la souffrance des jambes. Pour avoir une solution efficace voila une recette anti-jambes lourdes.

1-Bouger
Essaie de faire travailler tes jambes , descends deux arrêts de métro avant le tien , monte les escaliers à pied , file à la piscine...

2-Sautiller
Les balades pieds nus sur le sable mouillé,ou dans l'eau jusque mi-mollet . Profitez l'occasion.

3-Drainer
Fais infuser pendant 5 minutes une cuillerée à soupe de tisan dans 1 litre d'eau bouillante et bois ton infusion maison tout au long de la journée… À alterner avec de l'eau, ou du thé vert, à raison de 1,5 à 2 litres.

4-Se masser
le massage est essentiel pour tes jambes … Un peu d'huiles végétales de noisette et tournesol ou essentielles de lavandin, cyprès, romarin, citronnelle, ciste, thym (4 ou 5 gouttes diluées dans 20 cl d'huile végétale) dans le creux de ta main, puis masse tes jambes en remontant des chevilles jusqu'aux genoux.

5-S'hydrater
le solution pour des pieds sèches :l' huile d'amande douce ,Tous les jours, après la douche ou le bain, été comme hiver pour assouplit la peau et la rend toute douce.

ÊTES VOUS OBÈSE ?



L'IMC permet de determiner la corpulence d'une personne.
L'indice de masse de corporelle est un outil inventé par les médecins pour évaluer les risques pour la santé liés au surpoids.
Car le poids seul ne suffit pas à diagnostiquer une obésité ou un surpoids : ce n'est pas la même chose que de faire 90 kilos si l'on fait 1m 50 ou 1m 90...
L'indice de masse corporelle est lui calculé en divisant le poids par la taille au carré. Grâce à des études, des seuils ont ensuite été établis pour évaluer les zones à risque, notamment de maladies cardio-vasculaires.

L'IMC est une méthode fiable pour les adultes de 20 à 65 ans, mais ne peut pas être utilisée telle quelle pour les femmes enceintes ou qui allaitent, les athlètes d'endurance ou les personnes très musclées.

OÙ SE TROUVENT LES VITAMINES

VITAMINE B4 :



Vitamine B4: se trouve dans toutes les nourritures riches en protéines, la levure de bière et le thé.
C'est la vitamine des globules blancs. Les carences en vitamine B4 sont rares et généralement causées par certains médicaments comme les sulfamides.

Gâteau à la confiture



Ingrédients :

- 4 œufs
- 1 verre d'huile
- 2 sachets de levure chimique
- vanille
- zeste de citron
- confiture d'abricot
- farine

Préparation :

- Dans une terrine, mélanger les œufs, le sucre, la vanille et le zeste de citron avec un batteur. Ajouter l'huile, bien mélanger puis incorporer la levure et la farine tamisée jusqu'a obtention d'une pâte malléable.
- Couper la pâte en deux parties : la première partie 34 de pâte et la deuxième 14 de pâte.
- Abaisser la première pâte dans un plateau huilé, étaler de la confiture puis décorer avec la deuxième pâte (en forme de grille) et faire cuire à four 180°.
- Laisser refroidir, puis couper le gâteau en petit morceaux.

Soin antichute pour cheveux, à base d'ortie



- Laissez bouillir 500 g de racines d'orties dans 50 cl de vinaigre, pendant quelques minutes. Laissez refroidir, filtrez puis frictionnez-vous la tête au moins une fois par jour avec cette lotion, pendant quinze jours régulièrement. Continuer avec un traitement d'entretien, une fois par jour.
- Faites une provision d'orties (fraîches) dont vous passerez les feuilles au mixeur. Vous en ferez un cataplasme que vous garderez sur la tête pendant 1 heure. Ensuite, vous vous rincez la tête et vous vous lavez les cheveux comme à l'accoutumée. Répétez ce traitement au moins une fois par semaine, pendant deux mois.

Le blanchiment des dents



Pour un bon sourir il faut un blanchiment efficace des dents. Ces étapes peuvent nousaider:

- Le blanchiment chez un dentiste: par la gouttière en plastique à partir d'une empreinte dentaire.

- le blanchiment à domicile: s'effectue à partir d'un confection de gouttière et l'utiliser entre 15 mn et 1heure par jour pendant 15 jours.

Le blanchiment des dent à domicile peut s'effectuer par

-Les gouttières jetables: hygiéniques et à usage unique
-Les bandes transparentes autocollantes: très pratiques et recouvertes de gel
-Le gel avec pinceau: Ces traitements sont à utiliser une à deux fois par jour, de 15 à 30 minutes pendant 14 jours.

ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE...

comment conserver l'artichaut

Il arrive quelquefois qu'on aime concerver des légumes de saison pour en être consommer ultérieurement.ça reste un peu difficile avec les artichauts, car ils ne se conservent que cru (et jamais cuit !), juste pour quelques jours pas plus, et ce, en les mettant _une fois cueillis et encore crus_ tête en haut et queue dans de l'eau (comme un bouquet !) dans une vase tout en veillant à changer l'eau une ou deux fois.

Faciliter la cuisson du poisson au barbecue

Bien souvent, le poisson colle à la grille du bbq lors de sa cuisson. Pour la faciliter, il suffit de frotter la grille plusieurs fois avec un citron coupé en deux juste avant d'y déposer le poisson. Cette opération aura l'avantage supplémentaire de faciliter le nettoyage de la grille après la cuisson

Oter facilement la peau des poivrons

Pour oter facilement la peau des poivrons (pour faire une salade mechouia):
- Faire griller pendant 5 minutes de chaque côté les poivrons au four position grill.
- Lorsque tous les côtés du poivron sont bien grillés (presque marron-noir), les sortir du four et les mettre dans un sac plastique fermé environ 1 heure.
- Les retirer du sac. La peau se retire d'un coup.

Riz gratiné aux légumes



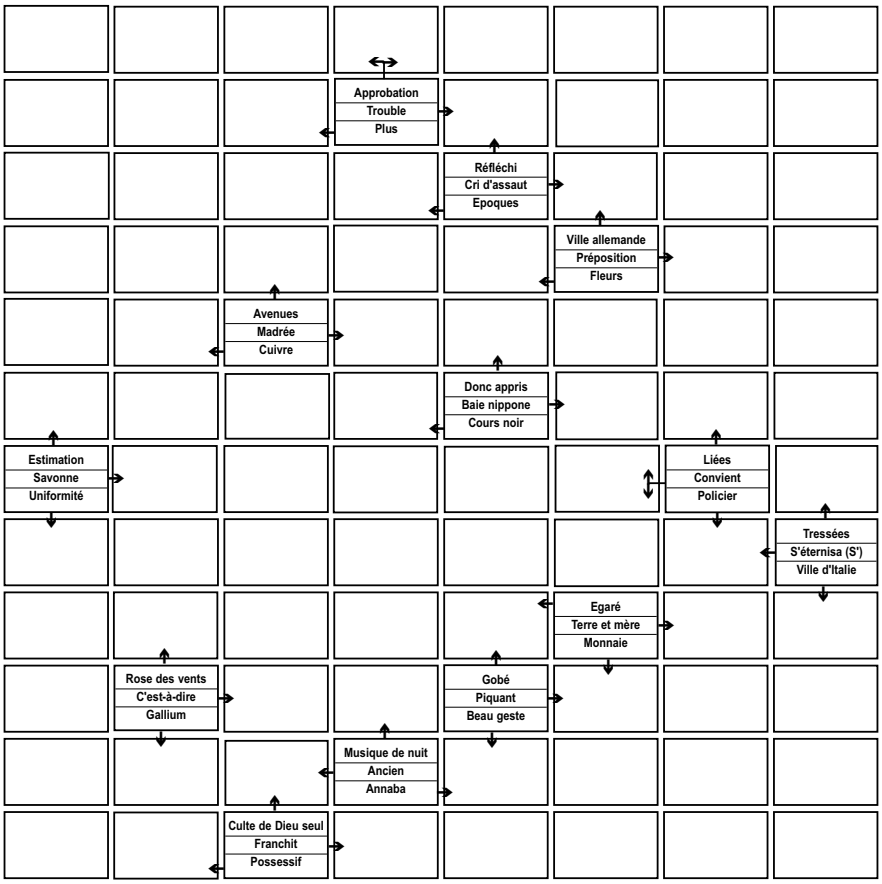
Ingrédients :

- 250g de riz
- 1 sachet de safran
- 1 tête d'ail
- 1/4 cuillère à café de poivre noir
- 1/2 cuillère à café de sel
- 300g de viande hachée
- 2 carottes coupées en dés
- 100g de petits pois
- 1 poivron coupé en dés
- 1/2 bouquet de persil
- 50g de beurre
- 2 cuillères à soupe d'huile

Préparation :

- Préparer la Dersa : piler l'ail avec le sel et le poivre noir et réservez.
- Dans une casserole, faire bouillir l'eau, le sel et 2 cuillères à soupe d'huile. Ajouter le safran, remettre à bouillir puis verser le riz et laisser cuire pendant 20 minutes. Égoutter ensuite ce dernier et laisser à part.
- Dans un plat beurré, verser le riz, mettre la carotte coupée en dés, ainsi que la viande hachée, les petits pois, le poivron coupé en dès, le persil coupé, le beurre, la Dersa, mélangez le tout puis ajouter un verre d'eau.
- Enfourner à four moyen jusqu'à ce que la sauce soit complètement absorbée.

Mots fléchés n° 1429



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1428

Horizontalement

- BROCARD
COUS - MAI
ALAISE - N
TE - RENIE

ARRIMER -
LOIS - ERG
OSE - ISEO
G - NUL - ES

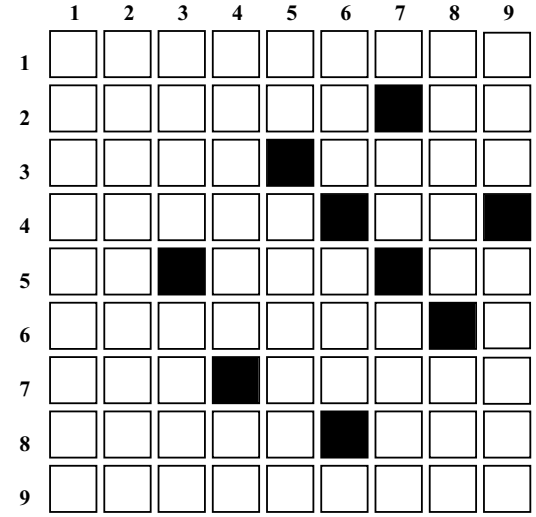
URSS - ALI
EU - AMI - E
REA - EMIR
ARROSEES

Verticalement

- CATALOGUERA
BOLEROS - RUER
RUA - RIENS -AR
OSIRIS - USA - O

C - SEM - IL - MES
AMENEES - AIME
RA - IRREEL - IE
DINE - GOSIERS

Mots croisés 9/9 n° 1429



HORIZONTALEMENT

1. Mettent des obstacles - 2. Fusilier américain - Contracté - 3. Adjura - Poisson - 4. Espace sablé - Dans le vent - 5. Possessif - Tribunal international - Devant la matière - 6. Embrasse - 7. Ville du Brésil - Procédé de radionavigation - 8. Circonspect - Elle a sa charte - 9. Monnaies romaines.

VERTICALEMENT

1. Alourdiras - 2. Qui appartient au récit - 3. Fait un choix - Monarques - 4. Plaisante - Petit cube - 5. Cycle - Débarrassée de ses poils - 6. Solitaire, c'est le ténia - Déesse marine - 7. Unau - Commerce ancien - 8. Petite même adulte - Cancre - 9. Abattu - Cavité d'os.

SOLUTION N° 1428

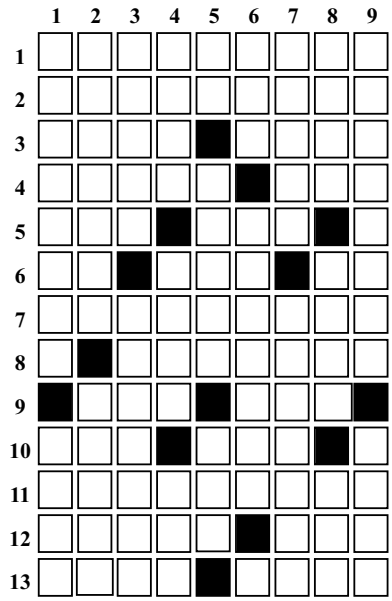
HORIZONTALEMENT

ACCEPTENT
PREMIERES
PIPE - NEVA
AMEUTE - ER
RIS - ABUS -
EN - PURS - C
NETO - ENTA
CL - ROSEES
ESSEN - ETA

VERTICALEMENT

APPARENCE
CRIMINELS
CEPES - T - S
EMEU - PORE
PI - TAU - ON
TENEBRES -
ERE - USNEE
NEVES - TET
TSAR - CASA

Mots croisés 9/13 n° 1429



HORIZONTALEMENT

1. Tenues de clochard - 2. Habituel - 3. Bande de tigre - Droit - 4. Team milanais - Façon de parler - 5. Consultes - Il est témoin d'une naissance - 6. Vu écrit - Point essentiel - Cours court - 7. Se faire prêter - 8. Causes - 9. Cri de bûcheron - Râpé - 10. Gousse parfumée - L'oiseau en est pourvu - 11. Saucisse - 12. Petite lame - Sans effet - 13. Premières nommées - Monnaie américaine.

VERTICALEMENT

1. Grands singes - Réserve d'énergie - 2. On l'utilise dans le nucléaire - Braiment - 3. Règles - Amande grillée et sucrée - 4. Réfutée - Hardiesse - Réservoir laitier - 5. En vogue - Brillé - Indique un doute - 6. Sans ressource - Erotique - 7. Affable - Région d'Italie - 8. Lac des Etats-Unis - Moyen de direction - Camouflés - 9. Parfums - Auréole lumineuse.

SOLUTION N° 1428

HORIZONTALEMENT

BOOMERANG
ENRACINEE
SUBIR - TEL
T - INOUIS -
SET - ULM - E
ETES - TIFS
LA - EDITES
L - SURMENE
EVALUE - TU

ROIS - MIEL
SUS - FESSE
- TISONS - E
RESTITUES

VERTICALEMENT

BESTSELLERS - R
ONU - ETA -
VOUTE
ORBITE - SAISIS

MAIN - SEULS - ST
ECROU - DRU - FOI
RI - ULTIMEMENT
ANTIMITE - ISSU
NEES - FENTES - EGEL - ESSEULEES

SODUKU 158

Pour jouer au Soduku

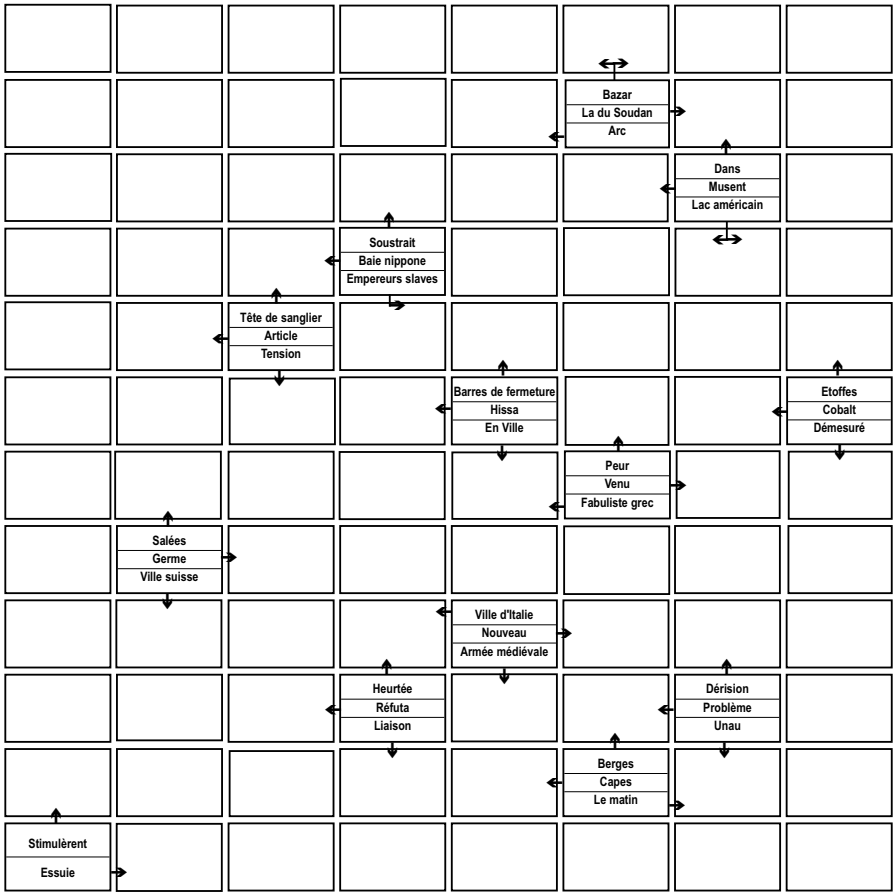
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	3		1	5		4		
		9					2	
5			4					1
	8		3					9
	4	7		1		5	8	
9			8		6		7	
8				6	3			4
3	2					9		
		5		9	4		1	

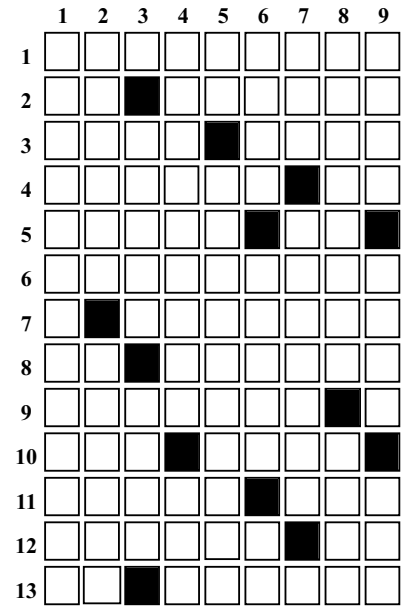
SOLUTIONS

3	9	8	1	5	4	2	6	7
1	6	4	7	2	3	9	8	5
7	2	5	9	8	6	3	1	4
2	1	7	4	3	9	6	5	8
9	5	3	6	1	8	4	7	2
4	8	6	5	7	2	1	3	9
8	4	1	2	6	7	5	9	3
5	3	9	8	4	1	7	2	6
6	7	2	3	9	5	8	4	1

Mots fléchés n° 1449



Mots croisés 9/13 n° 1449



HORIZONTALEMENT

1. Ignorées - 2. Il finit en décembre - Exposé - 3. Matière de pavé - Grosse guêpe - 4. Délétères - Il suit le docteur - 5. Evite adroitement - Tourné les pages - 6. Hasardeux - 7. Fortes têtes - 8. Un élu - Enquaustiquées - 9. Tailler finement - 10. Téméraire - Sorte de diaphragme - 11. Jardins d'agrément - Partisan du transvestisme - 12. Gonfler - On la mit au vert - 13. Réfléchi - Fondés.

VERTICALEMENT

1. Vidéos - 2. Recruté - Thé - 3. Mousse blanchâtre - Esclave féodal - 4. Demeure habituelle - Place forte - 5. Dans le vent - Bonifier - 6. Ignorants - Oxygéner - Jubilé - 7. Ecole de cadres - Matelas - 8. Dégoûtée - Matière prisée - 9. Direction à suivre - Elle a la forme de son nom - Les nôtres.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1448

Horizontalement

- APOTRES
ABUS - ARE
PRISE - SN
PESANT - S
RUA - SAIE
EVITE - NE
TE - VITE -
ERG - GARS
U - ANNOTE
SALEE - IR
EPEE - FER
SIS - VASE

Verticalement

- APPRETEUSES
ABREUVER - API
PUISAI - GALES
OSSA - TV - NEE -
T - ENSEIGNE - V
RA - TA - TAO - FA
ERS - INERTIES
SENSEE - SERRE

SOLUTION N° 1448

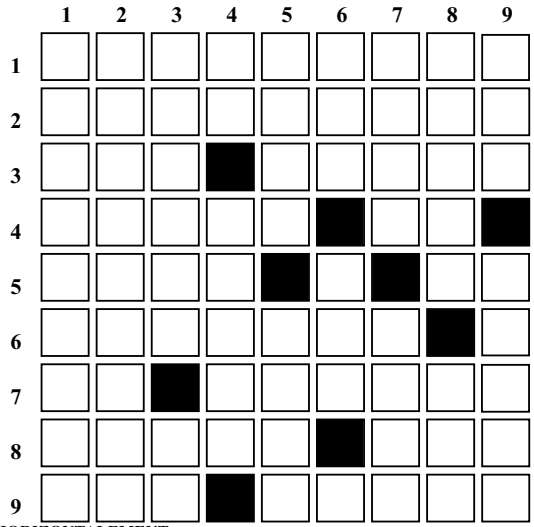
Horizontalement

REBUTANTE
EGO - OBEIR
GAUFRETTE
ALLIER - AS
R - ENA - UN -
DEVIDES - R
ETA - OTAGE
S - RIRE - AN
- ADO - TORT
OUI - AERER
SCEPTRE - E
SURIR - ETE
UNS - ESSES

Verticalement

REGARDES - OSSU
EGAL - ET
- AUCUN
BOULEVARDIERS
U - FINI - IO - PI
- TOREADOR
- ATRE
ABER - ETETER - S
NET - USA - OREES
TITAN - GARE - TE
ERES - RENTREES

Mots croisés 9/9 n° 1449



HORIZONTALEMENT

1. Traditionnel - 2. Faire du pain - 3. De confiance - Longue perche - 4. Décapité -Trompé - 5. Munit - Etat-major - 6. Qui exclut la douceur - 7. Phase lunaire - Diminuer la surface d'une voile - 8. Epreuves - Pomme - 9. Le premier à rougir - Du cheval.

VERTICALEMENT

1. Importune - 2. Chantes langoureusement - 3. Tuyaux en caoutchouc - Stère - 4. Sujet de cancans - Domptât - 5. Flotte sur l'eau - Dialecte écossais - 6. Recueil de bons mots - Vociférération - 7. Aven - Gogo biblique - 8. Parcourue de nouveau - Mèche rebelle - 9. Tranche d'histoire - Matelot.

SOLUTION N° 1448

Horizontalement

PLAUSIBLE
RASSUREES
EMOI - ELUS
LI - TA - IRA
ANTENNE - Y
SAI - TARDE
SIGLES - IR
ERRA - SEMA
REE - GENES

Verticalement

PRELASSER
LAMINAIRE
ASO - TIGRE
USITE - LA -
SU - ANTE - G
IRE - NASSE
BELIER - EN
LEUR - DIME
ESSAYERAS

SODUKU 178

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	5			9			2	
2			4		8			1
		1				8		
9			2		4			8
	1			7			6	
		2				7		
				1				
		7	6		9	1		
1	2						9	3

SOLUTIONS

4	5	2	1	6	8	9	3	7
7	6	1	3	4	9	5	8	2
3	9	8	2	7	5	6	4	1
1	7	4	6	5	2	8	9	3
5	2	9	7	8	3	1	6	4
8	3	6	9	1	4	2	7	5
2	4	3	5	9	6	7	1	8
6	1	5	8	3	7	4	2	9
9	8	7	4	2	1	3	5	6

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



TF1 20.55 : Les gamins



Comédie avec Alain Chabat, Mélanie Bernier…
Les gamins Thomas, chanteur un peu bohème, rencontre Lola au cours d'un mariage qu'il était venu animer. C'est le coup de foudre. Après quelques mois de vie commune, Thomas demande Lola en mariage et rencontre ses parents, Gilbert et Suzanne. Thomas sympathise rapidement avec Gilbert, qui supporte mal la retraite. Il dissuade Thomas de se marier avec sa fille et l'entraine bientôt dans une vie de plaisirs et d'irresponsabilité.

CANAL+ 21.00 : Saint-Etienne / Lyon - Football. Championnat de France Ligue 1. 21e journée.



FOOTBALL
Saint-Etienne / Lyon - Football. Championnat de France Ligue 1. 21e journée. Coincés dans le ventre mou du classement, au terme de la première partie de saison, les Lyonnais veulent se reprendre pour décrocher une place qualificative pour la Ligue des Champions. A la trêve, Hubert Fournier a payé les mauvais résultats de son équipe et a été remplacé par Bruno Génésio au poste d'entraîneur. Un changement qui doit servir d'électrochoc pour les Gones. Romain Hamouma et les Verts se méfient donc de leurs voisins pour ce derby qui s'annonce important dans la course aux première places. Devant leur public, les Stéphanois veulent effacer la défaite (3-0) subie au match aller. Ils devront pour cela surveiller Alexandre Lacazette qui avait signé un triplé au Stade Gerland.

M6 20.55 : Zone interdite



Culture Infos
Sécurité routière : pourquoi nos routes tuent encore ? L'année 2015 a été particulièrement meurtrière sur les routes françaises. Conduite sans permis, sous l'emprise d'alcool ou de drogue, excès de vitesse, etc., c'est le comportement des conducteurs qui est le plus souvent à l'origine de ces mauvais chiffres. Mathieu, Nathalie, Jacques et Jonathan témoignent de l'impact d'un accident de la circulation sur leur vie. Les chocs frontaux se comptent par dizaines sur la ...

france 2 20.55 : Le seigneur des anneaux : les deux tours



Film avec Elijah Wood, Viggo Mortensen…
Le seigneur des anneaux : les deux tours Bien décidés à détruire le maléfique anneau de Sauron, Frodon Sacquet et Sam Gamegie font route vers le pays de Mordor, suivis par le versatile Gollum. Pendant ce temps, l'humain Aragorn, l'elfe Legolas et le nain Gimli se lancent à la poursuite de leurs amis Merry et Pippin, capturés par une horde de créatures sauvages. Les trois compagnons parviennent au Rohan, territoire sur lequel règne Saroumane.

france 3 20.55 : Miss Fisher enquête

SÉRIE POLICIÈRE - Australie (2012) - 3 saisons / 60 épisodes



Prudence, la tante de Phryne Fisher, a ouvert sa grande maison au Dr Samuels, qui en a fait un centre d'accueil pour femmes aisées. Un jour, Prudence découvre Betsy, une jeune femme électrocutée dans sa chambre. Elle prévient sa nièce. Sur place, cette dernière comprend que la victime a été assassinée. Mais la police ne parvient pas à trouver l'objet qui aurait pu la tuer.

TV5MONDE 21.00 : On n'est pas couché - sur twitter



TALK SHOW
On n'est pas couché - sur twitter #onpc Lydia Guirous, ancienne porte-parole du parti Les Républicains, revient sur son actualité et évoque la publication de son livre «#JesuisMarianne», chez Grasset. Le pilote automobile Romain Grosjean évoque son parcours. Stéphane Guillon parle de son spectacle «Certifié conforme». Marcela Iacub publie «M le Mari», chez Michel Lafon. Daniel Auteuil et Pauline Lefèvre font quant à eux la promotion de la pièce «L'Envers du décor», de Florian Zeller.

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr	06:02	06:06	06:21	06:07	06:27	06:32	06:34
Dohr	12:39	12:44	12:58	12:49	13:05	13:10	13:13
Açr	15:19	15:25	15:38	15:39	15:46	15:52	15:55
Maghrib	17:43	17:49	18:02	18:04	18:10	18:16	18:19
Icha	19:07	19:12	19:26	19:22	19:33	19:38	19:42

LE JEUNE INDÉPENDANT

RECRUTE

Des journalistes

Maîtrisant le français, les techniques rédactionnelles et l'outil technologique. Les débutants seront formés.

Envoyez vos CV ou demandes (pour les nouveaux diplômés) à : redaction@jeune-independant.net ou s'adresser au journal sis Maison de la Presse «Tahar Djaout», place 1er Mai, Alger.

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 5374 - DIMANCHE 6 RABIE E'THANI 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	13°	01°
Oran	17°	05°
Constantine	07°	2-°
Ouargla	07°	01°

CONTREBANDE

Plus de 2 milliards DA de marchandises saisies par la douane en 2015

Les services des Douanes ont saisi des marchandises destinées à la contrebande d'une valeur globale de 2,44 milliards DA contre 1,8 milliard DA en 2014, en hausse de 26,2%, a indiqué un haut responsable de la Direction générale des douanes.



Sur l'ensemble des saisies effectuées en 2015, les stupéfiants et psychotropes (drogues) viennent en tête avec un montant de 1,108 milliard DA, soit 45% de la totalité des saisies, et impliquant 110 contrevenants. Les quantités saisies de drogues, à l'issue de 96 opérations, sont composées de 19,6 tonnes de kif traité, de 31.941 comprimés psychotropes et de 175 grammes de cocaïne.

Ce bilan global des saisies opérées durant l'année 2015 porte uniquement sur les saisies de marchandises par les Douanes dans le cadre de la lutte contre la contrebande au niveau des barrages ou des zones de frontières (appelées saisies d'infractions de contrebande), tandis que les "saisies d'infractions de bureau", qui sont enregistrées dans les bureaux des Douanes lors du contrôle douanier au niveau des ports et aéroports, elles ne sont pas incluses dans ce bilan.

Les wilayas qui ont enregistré les plus importantes saisies de drogues sont Tlemcen avec 834,01 millions DA (53 saisies), Ouargla pour 206,04 millions DA (3), Oran pour 60,01 millions DA (3), Béchar avec 3,01 millions DA (5 affaires) et Laghouat avec 2,7 millions DA (2). Les saisies de véhicules, impliquant 263 personnes, sont arrivées en deuxième position pour un montant de 486,1 millions DA, concernant 421 véhicules touristiques et utilitaires, 126 camions, 10 tracteurs routiers, 80 motocycles, motos et vélos, 3 engins et 1 bus, auxquels s'ajoutent un (1) bateau et 151 baudets utilisés pour le transport de marchandises destinées à la contrebande. Ces chiffres concernent aussi bien les véhicules saisis comme moyens de transport des marchandises destinées à la contrebande que ceux destinés eux-mêmes à la contrebande.

Pour les véhicules saisis, c'est également la wilaya de Tlemcen qui est à la tête du peloton avec une valeur de 157,04 millions DA, suivie de Tébessa (55,8 millions DA) et de Tamanrasset (52,9 millions DA). Concernant les monnaies en devises étrangères saisies en 2015, leur montant s'est établi à un équivalent de 52,3 millions DA, soit 964.810 euros, 2.000 dollars, 240 livre sterling et 3.800 dinars tunisiens.

Près de 80% de ce montant global ont été interceptés près de la bande frontalière de Tébessa (41,5 millions DA). Les métaux ferreux et non ferreux ont fait l'objet de saisies par les services douaniers pour une valeur de 38,03 millions DA, dont essentiellement des câbles téléphoniques, des déchets de cuivre et d'aluminium, de l'or, des barreaux et des lingots de plomb.

Par ailleurs, le carburant reste l'un des produits les plus touchés par le phénomène du commerce illicite aux frontières algériennes. Sur l'année 2015, les services douaniers ont récupéré près de 565.900 litres, à travers 520 opérations de saisies, pour un montant total de 8,1 millions DA à travers les trois bandes frontalières: Est, Ouest et Sud. L'ampleur de ce phénomène s'explique par la cherté des prix de ce produit dans les pays limitrophes qui profitent énormément du prix algérien subventionné, explique-t-on.

Selon les estimations faites par les Douanes, le prix officiel d'un litre de gasoil est estimé pour l'équivalent de 132,45 DA au Maroc (selon le taux de change parallèle) et entre 86,4 DA et 100,8 DA (normal et super) en Tunisie, contre seulement 18,76 DA en Algérie (prix de 2015). Pour l'essence, le prix officiel est l'équivalent de 158,08 DA/litre au Maroc et de 84,09 DA/litre en Tunisie, contre 28,45 DA pour le normal et de 31,42 DA pour le super en Algérie (prix de 2015) .

Selon la DGD, malgré les hausses introduites dès janvier 2016, en vertu de la Loi de finances, "le prix du carburant en Algérie reste des plus bas au monde".

R. N.

ATTENTAT DE DJAKARTA

Les deux victimes algériennes identifiées

LES DEUX ressortissants algériens figurant parmi les victimes de l'attentat terroriste qui a frappé jeudi la capitale indonésienne, Djakarta, ont été identifiées, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères (MAE). «Le ministère des Affaires étrangères, dans le prolongement de son communiqué du 14 janvier 2016 relatif aux victimes algériennes suite à l'attentat terroriste de Djakarta (Indonésie), confirme que deux ressortissants figurent parmi les victimes». Il s'agit de Amer-Ouali Tahar, décédé, né le 24 juillet 1946 à Ogdal (W. de Tizi Ouzou), fils de Mohamed et de Amer-Ouali Tassadit, immatriculé auprès du Consulat général d'Algérie à Montréal, détenteur également de la nationalité canadienne, et de son frère Amer-Ouali Mourad, blessé, né le 8 octobre 1971 à Aïn Ouessara (W. de Djelfa), toujours hospitalisé à Djakarta, précise la même source.

Le centre de veille et de gestion des crises du ministère des Affaires étrangères est en «contact permanent» avec l'ambassade d'Algérie à Djakarta et «suit de près» l'évolution de l'enquête des autorités indonésiennes à la suite de cet attentat, ajoute le communiqué.

R. N.

ANNULATION DE LA PROJECTION D'UN DOCUMENTAIRE SUR LA RÉSISTANCE AU SAHARA OCCIDENTAL

Le Comité belge de soutien au peuple sahraoui dénonce

LE PRÉSIDENT du Comité belge de soutien au peuple sahraoui, Pierre Galand, appelle à refuser le «bâillonnement» opéré par le Maroc, après l'annulation, à Liège, de la projection d'un documentaire traitant de la résistance au Sahara occidental. La décision d'annuler la projection a été prise «suite à de nombreuses pressions du côté marocain», précise un communiqué du comité. Le Centre culturel arabe de Liège (CCAPL) prévoyait en date du 23 janvier, pour la rentrée 2016, la projection du documentaire de la réalisatrice Iara Lee : «La vie attend : référendum et résistance au Sahara occidental».

Le documentaire aborde la question de la jeunesse sahraouie, née et ayant grandi sous occupation dans les territoires occupés par le Maroc depuis 1975 ou en l'exil dans les camps de réfugiés de Tindouf, sa vie, ses aspirations, ses défis et sa manière d'aborder la lutte non violente contre l'oppresseur marocain.

«Le Consulat du Maroc en Belgique, le conseiller communal Mohamed Bougnouch et la police de Liège sont intervenus auprès du CCAPL pour l'inviter à annuler la projection, prétextant l'état d'alerte pour déclarer cette activité à risque», selon le texte qui insiste sur «l'urgence de préserver nos espaces démocratiques».

Pourtant, la projection a été réalisée à Bruxelles et à Namur en 2015 sans qu'aucun incident ne soit relevé. Le gouvernement marocain, «à force de chantage et de menaces», entrave depuis maintenant 40 ans le droit international, les droits de l'homme, le droit humanitaire, la liberté d'expression et, enfin, le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, regrette Pierre Galand. «Il a réussi à imposer un boycott médiatique qui lui permet, avec le soutien de ses alliés, d'agir en toute impunité dans les territoires occupés du Sahara occidental : violation des droits de l'homme, détentions arbitraires, disparitions forcées, répressions, exploitation illégale des ressources naturelles sont le lot commun des Sahraouis», se lamente le militant.

S. N.

ATTAQUE MEURTRIÈRE CONTRE UNE BASE DE LA MISSION DE L'UA EN SOMALIE

L'Algérie condamne fermement

L'Algérie a condamné hier l'attaque meurtrière menée par le groupe terroriste «Al Shabab» contre une base de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et qui a coûté la vie à plusieurs soldats kenyans, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

«L'Algérie présente ses sincères condoléances aux familles des victimes de cet acte odieux et exprime sa solidarité avec le peuple et le Gouvernement kenyans», ajoute la même source. «L'Algérie réitère son soutien au Gouvernement somalien et à l'Union africaine dans leurs efforts pour la stabilisation de ce pays frère et l'éradication du fléau terroriste», note le communiqué du MAE. Au moins 50 soldats kenyans ont été tués vendredi matin dans cette attaque lancée par le groupe Al Shebab contre une base de l'Amisom. R. N.

LE TRAIT DE *SIDOU*

LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION ENTRE EN VIGUEUR

